

Les Paroisses de la Vallée de Thônes

d'après

les Visites pastorales et autres pièces d'archives

Complément de

L'HISTOIRE DE THONES

par le chanoine F. Pochat-Baron
supérieur honoraire du collège de Thônes

« Les principales lois de l'Histoire
sont de ne jamais rien dire de faux,
d'avoir le courage de ne rien taire
de vrai et d'éviter jusqu'au soupçon
de la flatterie ou de la haine. »

(Cicéron, *De l'Orateur*, livre II, 15)

BELLEVY
IMPRIMERIE CHADUC

1942

LES PAROISSES DE LA VALLÉE DE THÔNES

Introduction

L'amour de la petite patrie, le doux souvenir même de la maison ou du chalet qui nous a vu naître et de l'église où nous avons été enfants de Dieu, s'accompagne souvent du désir de nous renseigner sur les origines lointaines de nos églises et de nos villages, sur les us et coutumes, les faits et gestes de nos grands-pères et arrière-grands-pères, en un mot sur les événements plus ou moins saillants qui ont marqué la vie religieuse et la vie sociale de nos paroisses.

De toutes ces préoccupations et de ces recherches il résulte, semble-t-il, un attachement plus grand à la terre de nos aïeux.

Aussi bien les Chefs de la nation qui entreprennent aujourd'hui d'instaurer une France nouvelle par le retour aux forces spirituelles, à l'amour du Travail, de la Famille et de la Patrie, ont-ils compris qu'il est bon de faire revivre, dans la mesure du possible, la petite histoire locale, en d'autres termes, l'histoire de nos paroisses..., dont l'ensemble forme nos vallées ou nos cantons, nos petits pays, nos provinces, premières et grandes fractions de la France bien-aimée.

Il s'agit ici d'une Vallée nettement "individualisée" par sa constitution géologique, - par ses enceintes montagneuses plus encore que par ses cours d'eau, - par certaines particularités de son existence passée, - disons même par une fière disposition à garder son indépendance religieuse, en dépit des partis ou des passions politiques...

N'a-t-on pas à une date récente, appelé ses habitants *les Bretons de la Savoie*¹ ? et leur pays *une Vendée savoyarde*² ?

Que l'on veuille nous bien comprendre.

Nous ne parlons pas de l'attachement à tel ou tel parti politique, à telle ou telle forme de gouvernement ; mais de la fidélité à la foi et à la pratique de la religion : la Vallée de Thônes - disons plus simplement la Vallée - a été dans les siècles passés et reste, grâce à Dieu, un pays religieux et chrétien, franchement catholique ! Nos compatriotes de la Vallée, qui ne rougissent pas de s'attacher à la culture de la terre ou à l'exercice d'un modeste métier manuel, - même nos bourgeois (quand bourgeois il y a) - persévèrent très généralement à aimer leurs prêtres, à sanctifier le jour du Seigneur, à recevoir les sacrements, à respecter les lois saintes du mariage... Par exemple, il n'y a pas de divorce parmi eux !... Et plusieurs de nos paroisses, Le Grand-Bornand et Manigod... ont mérité d'être inscrites dans les premières lignes, au Tableau d'Honneur des Familles nombreuses !

¹ Paroles de Léon BERTHET, candidat à la Chambre des Députés, toujours repoussé par la majorité des électeurs du canton de Thônes.

² Titre d'une brochure de Georges CHAPIER sur *Le Soulèvement de la Vallée de Thônes (5-9 mai 1793)*, publiée à Lyon en 1935.

Quelque individu morose les accusera peut-être d'idées étroites et rétrogrades, de routine et d'ignorance... ; mais quand il prendra la peine de regarder les hommes de plus près, il ne les trouvera inférieurs à aucun autre groupement, à aucune autre section du pays savoyard ; et, à son tour, - comme nous l'avons entendu un jour dans les rues de Chambéry, - il sera porté à s'écrier :

"Honneur au Grand-Bornand !... honneur à Manigod ... ! à Thônes !... Et bravo les hommes et les femmes de la Vallée !"'

Cependant tout tableau à ses ombres.

Il nous arrivera d'apercevoir et de signaler ici et là quelques ombres, quelques tâches...

Toute créature fille d'Adam porte en soi quelque germe d'orgueil, quelque convoitise, quelque faiblesse..., - suite fâcheuse du péché originel, - et court le risque d'avoir de trop nombreux imitateurs : ainsi arrivera-t-il que dans telle ou telle paroisse un œil averti ou malicieux découvre tel défaut..., prétexte tout trouvé d'affubler les gens de cette localité d'un même sobriquet, comme si tous étaient affligés du même défaut !

Tant pour en sourire charitablement que pour les sauver de l'oubli, nous relevons ici, - en patois - les qualifications suivantes (dont quelques-unes sont fort anodines puisqu'elles ne se rapportent qu'à des métiers) :

Lous(s) berceux de Dingy,

Lous tambornis de La Balma,

Lous savatis (ou lous Anglais) de Touno,

Lous avaros (ou lous kernges) des V'lards,

Lous farauds (ou lous philosophes) de Saint-Jean,

Lous braffeudis de Bornand,

Lous politics de La Clusa,

Lous plaidieux de Man'goud,

Lous rancuneux de Serrava.

Nous sommes donc dans la Vallée de Thônes.

Et cette Vallée, c'est tout à la fois la haute vallée du Fier (comprenant Manigod, les Clefs, Thônes, La Balme-de-Thuy) avec la combe du Nom, affluent du Fier (comprenant La Clusaz, une partie de Saint-Jean-de-Sixt et Les Villards).

C'est aussi, d'une part, la vallée supérieure du Borne (soit Le Grand-Bornand) et, d'autre part, la haute vallée de La Chaise, affluent de l'Arly (contenant Le Bouchet et Serraval) : c'est-à-dire tout ce que renferme le synclinal géologique de Thônes, moins ses deux extrémités (Le Reposoir et St-Ferréol ou Tamié).

Le synclinal, qui représente la forme d'un immense fond de bateau, est limité, à l'Ouest et au Nord-Ouest, par la ligne des montagnes de la Tournette, de la Roche de Thônes, de la Châr (ou Lachat), des Traversis, du Jalouvre..., au Sud-Est et à l'Est par le Mont-Charvin, l'Etale, la Porte des Aravis, la Grande-Forclaz, la Pointe-Percée..., Hautes Chaînes calcaires subalpines qui appartiennent à ce que l'on appelle indûment les massifs des Bornes, plus exactement le massif de Thônes et des Aravis ou le massif du Haut-Génois.

Vallée ou synclinal de Thônes, massif de Thônes..., cependant, ne sont pas des choses identiques. Le massif³ déborde la vallée, car, en-deçà de la cluse de Saint-Clair (Dingy) et du col de Bluffy, s'élèvent d'imposants bastions qui défendent pour ainsi dire l'accès de Thônes et qui en réalité font partie du massif : nous voulons nommer d'une part les dents de Lanfon, la Roche Murraz ou Lanfonnet et la dent du Cruet, qui s'élèvent si haut au-dessus d'Alex⁴, et, d'autre part, la Tête-à-Turpin (du Parmelan) et la Tête-Noire ou Lachenaz, qui surplombent La Balme-de-Thuy ; il faudrait même citer, en arrière de celles-ci, quelques autres chaînes qui s'étendent sur Entremont, Le Petit-Bornand et Le Mont-Saxon-nex... Toutes, jusqu'aux portes de Cluses, appartiennent au même grand massif des Aci-tavones.

Nous nous en tiendrons, dans cette étude, aux paroisses circonvoisines de Thônes et aux autres paroisses du synclinal dont la plupart, au moyen âge, formèrent la seigneurie des Clefs ou de la Val des Clefs⁵, - la châtelainie des Clefs ou de Thônes, - le mandement ou canton de Thônes⁶ avant de s'appeler l'archiprêtré de Thônes.

Les premières sources de cette histoire locale sont les procès-verbaux des Visites pastorales ou épiscopales de 1411, 1414, 1445, 1470, 1481, 1517 conservés au Archives d'Etat de Genève et ceux des autres visites qui ont passé de l'Evêché d'Annecy aux Archives départementales de la Haute-Savoie...⁷

C'est là que nous avons puisé les noms des curés auxquels nos paroisses étaient confiées, leurs revenus, charges et obligations spirituelles, l'état de leurs églises, les us et coutumes des paroisses, les exhortations et injonctions des évêques visiteurs ; en un mot ces menus détails qui méritent d'être sauvés de l'oubli...

A côté de ces sources, nous avons rencontré - à Turin, à Annecy, à Thônes surtout dans les minutes des notaires..., quelques renseignements qui intéressent plutôt l'histoire civile et municipale, et à toute bonne fin nous en avons pris note.

D'autres travailleurs viendront, qui compléteront notre *histoire religieuse* des paroisses par l'*histoire municipale* de ces mêmes localités.

Que le lecteur nous soit indulgent !

³ Cf. *Etude sur la technique des Hautes Chaînes calcaires de Savoie*, par M. HAUG, professeur à la Sorbonne, et encore *Les Préalpes de Savoie*, par M. André CHOLLEY, ancien professeur du lycée d'Annecy.

⁴ A 1683m et 1813 les premières ; 1786 et 1883 m les autres.

⁵ Toutes, à l'exception de La Balme et de La Clusaz.

⁶ Toutes, sauf La Clusaz, Serraval et Le Bouchet.

⁷ Série G. (clergé séculier).

Les communes du canton de Thônes

Donnant 2427 OUI pour l'ANNEXION DE LA SAVOIE à la FRANCE
(22 et 23 avril 1860)

<i>sur</i>	inscrits	Thônes	<i>oui</i>	<i>non</i>
650	"	La Balme-de-Thuy	609	
71	"	Les Villards-sur-Thônes	70	1
182	"	Saint-Jean-de-Sixt	181	
122	"	Le Grand-Bornand	120	2
510	"	La Clusaz	466	
220	"	Manigod	203	
344	"	Les Clefs	314	
154	"	Serraval (comprenant Le Bouchet)	148	
325	"	2430 votants	316	
<u>2578</u>	"		<u>2427</u>	<u>3</u>
			<i>oui</i>	<i>non</i>

Les Communes du canton de Thônes

Comptant 514 soldats morts pour la France
(Guerre 1914-1919)

Thônes	103
La Balme	12
Les Villards	40
Saint-Jean	28
Le Grand-Bornand	96
La Clusaz	52
Manigod ⁸	56
Les Clefs	30
Serraval	26
Le Bouchet-Mont-Charvin	16
	<u>514</u>
	morts

⁸ Le nombre de soldats de Manigod morts pour la France pendant la guerre 1914-1919 n'est pas indiqué dans le document du Chanoine F. Pochat-Baron. Cette ligne a été rajoutée à l'aide des informations contenues dans ce même document (voir § "La paroisse de Manigod" / "Enfants de Manigod morts pour la France au cours de la guerre 1914-1918").

LES PAROISSES DE LA VALLÉE

Mouvement de la population recensée à diverses dates

	en 1561	en 1801-1802	en 1848		en 1936
THÔNES ⁹	3.111	2.250	2.919	(dont 105 absents)	2.563
(Les Villards)		709	782		563
LA BALME-DE-THUY ¹⁰ . . .	313	183	341	(dont 2 absents)	181
SAINT-JEAN-DE-SIXT ⁸ .	377	471	642	(dont 75 absents)	507
LE GRAND-BORNAND . . .	1.392	2.015	2.332		1.702
LA CLUSAZ	1.151	1024	1.202	(dont 71 absents)	1.005
MANIGOD	1.702	1.332	1.898	(dont 118 absents)	895
LES CLETS	864	700	756	(dont 10 absents)	443
SERRAVAL	1.428	1.358	1.685	(dont 101 absents)	418
(Le Bouchet)					225
Total	10.338	10.042	12.557		8.602

⁹ La Fourjassoud ne sera détaché de Thônes et annexé à Saint-Jean qu'en 1631.

¹⁰ Charvex ne sera uni à La Balme qu'en 1803.

LA PAROISSE DE MANIGOD

Cachée dans la haute vallée du Fier, en face de la majestueuse Tournette, au sud-est de Thônes et à l'est des Clets, la paroisse de Manigod n'a pas moins de 4.260 hectares de superficie.

Elle est séparée de Thônes et des Villards par le massif de Vaunessin, qui culmine à 1747 mètres, - de La Griettaz par la haute chaîne des Aravis (section de l'Étale au Mont-Charvin 2414 m.), - du Bouchet par une suite de crêtes allant du Mont-Charvin (ou Grand-Carre) à Sulens (1849 m.), - de Serraval, enfin, des Clets et de La Clusaz par des lignes conventionnelles.

L'altitude du chef-lieu est de 950 m., - on disait autrefois 936 mètres.

La population, d'après le dernier recensement, est descendue à 895 habitants.

A part le chef-lieu, qui se nomme la Chapelle-dessus, et quelques petits villages, les maisons sont éparpillées, la plupart de l'ouest à l'est et au sud-est, « à l'adroit » (ou mieux à l'endroit) du Fier et bien exposées au soleil de midi..., sauf un petit nombre « à l'envers » des Clets et de Manigod, qui reçoivent les rayons du soleil levant.

MOUVEMENT DE LA POPULATION. - D'après les Visites pastorales des XV^e et XVI^e, Manigod aurait compté, en dehors des ménages pauvres, 60 feux en 1411-1414, ou 125 feux en 1445, ou 140 en 1481, environ 300 en 1580 : ces chiffres, disparates, varient évidemment suivant l'estimation que l'on faisait de la fortune des familles...

Le premier dénombrement précis est celui de 1561, conservé aux archives de Turin. A cette date (sous le duc Emmanuel-Philibert, qui venait de récupérer la Savoie), Manigod comptait 925 solvables, 575 pauvres ou misérables et 202 enfants (au-dessous de cinq ans) : total, 1.702 personnes.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, on dit de la paroisse qu'elle possède environ 250 feux (c'est-à-dire 1.250 à 1.500 habitants, les feux ou ménages étant censés de cinq ou six personnes)

En 1829 le curé déclare 280 feux, équivalant d'après lui à 1.660 individus.

Nous trouvons mieux dans les recensements officiels :

En l'an XII de la République (année 1801-1802) il y a 1332 hab.

En 1821 on compte 1519 hab.

En 1848 on compte : 1780 habitants + 118 absents = 1898 individus.

Les 118 absents sont : 83 émigrés en France, dont 73 à Paris, 4 émigrés en Belgique, 4 en Savoie et 27 employés « au service de Sa Majesté ».

Depuis l'annexion à la France, les recensements donnent :

En 1861,	1386 hab.	-	1872	1319 hab.	-	1881,	1340 hab.
1891,	1230 hab.	-	1901,	1225 hab.	-	1911,	1212 hab.
1921,	1026 hab.	-	1931,	953 hab.	-	1936,	895 hab.

ORIGINE ET NOM DE LA PAROISSE. – Pendant plusieurs siècles ce territoire fit partie de la vaste paroisse de Thônes avant d'être constitué en paroisse autonome, filiale de Thônes. Il s'appelait et continua à l'appeler *la Chapelle, la Chapelle de Manigod...*, ou simplement *Manigod*.

A vrai dire, on ne sait pas d'où vient ce mot.

Il peut se décomposer en Mani-gaud ou Mani-gaut... Or, *gaut*, en german *wald (gald)*, signifie *forêt*, et *man* signifie *homme*... ; d'autre part, *maning-gaut* ou *aulp* désignerait un alpage où vivent des hommes, et *maning-gaut* une forêt habitée par les hommes... Les deux sens sont acceptables, et le laisser-aller, « le moindre effort », comme on dit, fait transformer *Maningod* en *Manigod*...

Peut-être, sans remonter à des origines germaniques (ou burgondes), pourrait-on supposer le nom d'un homme, d'un chef ou propriétaire, Maningoldus (?) qui aurait partiellement contribué à la construction de cette chapelle primitive (comme le noble Gal-latin de 1592 pour une chapelle de ce nom sur la paroisse de Thônes).

L'Eglise paroissiale et ses Chapelles

« Il paraît certain - dit M. Vittoz dans son *Mémoire sur les Antiquités de Manigod* - que l'église paroissiale de Manigod fut toujours placée là où nous la voyons maintenant. »

On peut croire qu'elle fut relevée ou réparée plusieurs fois.

En 1473, eut lieu la consécration du maître-autel par Mgr Mamert Fichet, et la dédicace en fut célébrée chaque année le 20 mai...¹¹ - Rebâtie (comme celle de Thônes) après 1687, l'église fut consacrée le 4 août 1703 par Mgr de Rossillon de Bernex, qui fixa l'anniversaire de cette dédicace au « dimanche le plus proche dudit jour ». - De nos jours (1886-1887) l'église a été agrandie, et Mgr Isoard est venu la consacrer le 14 juin 1888.

Elle est placée sous le vocable de *Saint Pierre*, dont elle célèbre la fête le 29 juin, ou, plus exactement, le dimanche suivant ; mais le titulaire de l'église¹² est Saint Christophe, de Lycie (en Asie mineure), martyrisé vers l'an 250.

L'autel fixe renferme des reliques de Saint Clair et de Saint Clément.

Pendant les premiers siècles de son existence, on ne voyait dans la chapelle ou église paroissiale de Manigod qu'un seul autel où se célébraient toutes les messes ; et, à droite, sinon à gauche, creusé dans le mur, se voyait un placard où l'on conservait la sainte Eucharistie.

La Visite pastorale de 1445, qui nous donne ce renseignement, indique qu'à cette époque il y avait dans la nef de l'église une chapelle dite de Ste Madeleine. La visite de 1481 en indique une seconde, du St-Esprit. Celle de 1517 en ajoute deux, récemment érigées. A partir de 1580 on en compte six..., qui furent réduites à quatre dans l'église neuve de 1687-1703.

¹¹ De par ordre de l'Evêché (*Registre des Institutions*, l'an 1473).

¹² Requête de M. Chappaz, curé, contre la vogue de Vaunessin, janvier 1751 (*Registre des homologations*, folio 97).

C'était :

Du côté de l'Evangile, à partir du sanctuaire :

1°) La chapelle de *St Jean l'Evangeliste*, dite plus tard du *St Rosaire*.

Mentionnée dès 1580 comme ayant pour nominateurs les héritiers des seigneurs des Clefs, elle ne paraît avoir eu, tout d'abord, comme revenus, que les corvées de leurs tail-lables. En 1607 les Maniglier, s'offrant à la doter et à l'orner, en obtiennent le patronage. En 1632, la dame Jeanne Dupont (mariée cette année-là à N^e Jean-Claude de Reydet, seigneur de Manigod) dote cette chapelle de 200 florins (pré et terre aux Choseaux), et en obtient à son tour le patronage..., qui en 1766 passe à Rd Joseph Golliet à la suite de sa fondation de 600 livres (ou cense de 30 livres).

2°) La chapelle de *Saint Antoine*, mentionnée dès 1522, et indiquée en 1580 comme étant de la présentation de la famille Golliet.

Du côté de l'Épître :

3°) La chapelle de *Notre-Dame* ou de *Notre-Dame de Grâce*.

Érigée récemment, dit la visite de 1517, elle était alors du patronage de M^{re} Nicolas Grand et de ses frères, et elle resta de la nomination des Grand, famille de Thônes.

4°) La chapelle du *Saint-Esprit* - qui existait déjà en 1481 - et à laquelle sera unie plus tard la chapellenie de *St Jacques*.

Elle était de la nomination des paroissiens.

Mentionnée en 1517 la chapelle de *St Jacques*, dite aussi de *N.-D. de Pitié* et de *St Jacques*, était de la présentation des Valliant.

5°) La chapelle de *Sainte Madeleine*, mentionnée dès 1445.

Elle avait pour nominateurs les nobles d'Arenthon... auxquels succédèrent vers 1631 les seigneurs de Manigod..., en 1687 le seigneur de la Forest de la Cour et de Manigod.

Il y avait autrefois à Manigod - comme à Thônes - des fondations pour les *altariens* qui faisaient le service des autels... En 1843 il restait un capital de 1.456 fr. 36, employé en messes basses et grandes.

Les Chapelles rurales

Successivement cinq chapelles ont été établies dans la paroisse.

I. LA CHAPELLE DU VILLARD-DESSOUS. - C'était en 1630, « pendant que la peste causait à Manigod des ravages si désolants, - dit M. Vittoz - : deux hommes fort pieux, le Rd François Golliet, curé des Clefs, et son frère Pierre, voulurent exciter la compassion de Notre-Dame de Pitié en faveur de la paroisse. A cette fin ils construisirent près de leur maison - au Villard-d'aval - une chapelle... qu'ils vouèrent à *Notre-Dame de Pitié* ».

Par acte du 28 février 1631, ils dotèrent la chapelle d'un revenu annuel de 35 florins en censés volantes, sous la charge de quelques messes à acquitter par le curé, - et d'une cense de six florins pour le maintien du couvert...

Entre temps, au vocable primitif de Notre-Dame de Pitié on ajouta celui de St Laurent et même celui de St Clair (Visite de 1766).

Une nouvelle et belle chapelle a été bâtie en 1883-84.

II. LA CHAPELLE DE JOUX. - Sous le vocable de la *Nativité de Notre-Dame*, un bourgeois de Cluses, nommé M. Amorény, fit construire une chapelle dans ce village de Joux, en l'année 1633, et par acte notarié du mois de juin, il la dota d'un revenu de cinq gros, sous la charge d'une grande messe le jour de la Nativité.

Vers 1700, le nommé Claude Lambert lui donna un capital de 200 florins sous la charge de huit messes...

III. LA CHAPELLE DE TOURNANCE. - Construite en 1685 par les soins d'honorable Jean Golliet-Collardoz et des communiens du village, cette chapelle est sous les vocables de *la Ste Vierge et de St Joseph*, et aussi de *Ste Anne et de St Grat*¹³, « qu'on a coutume, dit M. Vittoz, d'invoquer spécialement pour obtenir la destruction des insectes destructeurs des fruits de la terre ».

Elle est unie au maître-autel ; en d'autres termes, c'est le curé de la paroisse qui fait fonction de recteur.

IV. LA CHAPELLE DU MONT-PELLAZ. - Ce sont deux pieuses femmes du hameau, la Dominique Chamberoz veuve Lambersens, et la Maurisa Rouge qui, en 1724 et 1725, légèrent les capitaux nécessaires pour la construction et la dotation d'une chapelle en ce lieu.

Elle fut érigée sous les vocables de *Notre-Dame et de Saint Claude* (dit la Visite de 1766), ou de *l'Immaculée-Conception, de St Michel et de St Maurice* (dit la Visite de 1843)¹⁴.

V. LA CHAPELLE DU PLAN DES BERTHATS. - Erigée en 1725 par un habitant du hameau, Claude-François Lambersens, qui la dota (1^{er} juillet 1725) d'un revenu de six livres anciennes (valant 7 livres 11 sous de France), avant de se retirer dans l'ordre des Carmes déchaussés à Lyon (Vittoz, p. 52).

Elle est sous le vocable de *la Visitation de Notre-Dame*, ainsi que de *Saint Claude, de St François de Sales et de St ours* (on prononce Our).

Les cinq chapelles susdites sont unies au maître-autel.

Les biens et revenus du Curé

Tout d'abord *une cure* ou maison presbytérale fut bâtie - et rebâtie sans doute plusieurs fois - à côté de l'église.

A cette cure s'ajoutèrent une grange et un jardin ; de plus, quatre ou six journaux de terre « tant dessus la cure que dessus l'église », - le tout représenté par les n^{os} 1135, 1138, 1130, 1139, 1140, 1160, 1161, et 1162 de la mappe (dit la Visite de 1766).

Il s'y ajouta encore plus tard une pièce de pré située au Molliat, contenant environ une seytorée¹⁵, - un bois de sapin au Bouchat, sous le n^o894, - un autre d'un journal, sous

¹³ La visite pastorale de 1766 dit de *st Claude et St Grat*.

¹⁴ Ou même des *Rois Mages* (visite de 1829).

¹⁵ Visite de 1658.

les nos 900, 934 et 935, - et enfin un pré¹⁶ et une grange au Bouchat, sous les nos 136 et 137.

Quant à la *dîme de la paroisse*, il avait été réglé dès le début qu'un tiers appartierait au Rd prieur de Talloires¹⁷ et un autre tiers au Rd plébain de Thônes ; le tiers restant serait la part du curé de Manigod.

Il revenait en 1607 à cinquante coupes tant orge qu'avoine.

Cette dîme se percevait à la cote 23 en 1631, et plus tard à la cote de 25 à 30¹⁸, de toute sorte de bleds et grains. - Chose curieuse : le curé de Manigod percevait, à cette même cote, le tiers de la dîme à l'Envers des Clefs (affermée en 1766 à dix quarts d'avoine et à cinq quarts moitié orge moitié avoine).

Une autre dîme - moins importante - celle du chanvre et des agneaux (ou des naisants), était perçue par le curé entièrement, « privativement à tous autres », et cela à la cote onze¹⁹ : elle pouvait donner jusqu'à 30 florins²⁰.

Privativement aussi à tous autres il percevait la dîme des novales (ou nouvelles) de sa paroisse, à la cote 25 ou de 25 à 30²¹.

Chose spéciale à Manigod : une dîme dite de la maniglierie était perçue par les manigliers (nous dirions les marguilliers) de la paroisse : sur elle le plébain retirait huit coupes de gros bled et deux coupes de froment ; le curé de Manigod avait de son côté huit coupes dudit gros bled²² ; et le reste était retiré par les manigliers qui, sur ce, étaient tenus de fournir le luminaire de la lampe pendant les offices divins (seulement) et de faire sonner ces offices.

Pour la prémice, c'est de « chaque faisant feu » que le curé percevait un quart d'orge, - excepté de ceux des deux villages des Berthats « au-delà de l'eau », desquels il retire un quart d'avoine.

Pour le ressât, aux fêtes de Pâques, le curé percevait de chaque faisant feu « ayant charrué » sept quart d'argent, et seulement cinq quarts²³ de ceux qui n'ont pas de char-rue...

Ajoutons que le curé « percevait toutes les offrandes... qui se font dans son église et en sa paroisse, et qu'il percevait la quatrième part des quêtes ». (Visite de 1658)

D'ailleurs, le curé est tenu pour « communier de la paroisse », c'est-à-dire qu'il peut jouir des communaux comme n'importe quel paroissien.

¹⁶ Acheté par Rd Fichet, neveu, et légué à ses successeurs (en 1742) pour leur faciliter le moyen d'entretenir un cheval et d'arriver ainsi plus vite auprès de leurs malades.

¹⁷ En 1601, il fut convenu que le prieur commendataire de Talloires donnerait au curé de Manigod douze coupes de gros bled, savoir moitié orge, moitié avoine (*Inventaire des chartes de Talloires, p. 207*).

¹⁸ Visite de 1766. - Ou plus simplement « à la discrétion des paroissiens » (1703).

¹⁹ Visite de 1766.

²⁰ Visite de 1580.

²¹ Visites de 1658, 1667 et de 1766.

²² Savoir quatre coupes d'orge mêle (à raison de 4 quarts la coupe) et quatre coupes d'avoine (à raison de 7 quarts la coupe), le tout à la mesure de Manigod (Visite de 1658).

²³ Visites de 1607, 1658... et 1703. - Celle de 1766, dit sept liards et cinq liards, - Chaque feu donnait de plus un denier (en 1580), ou deux deniers (en 1607 et 1631) pour l'entretien de la lampe ; mais il se fit diverses fondations à ce sujet, donnant une cense annuelle de 48 livres 19 sols 4 deniers (Visites de 1766).

Les charges et obligations du Curé

La première des charges du curé est d'entretenir, c'est-à-dire de loger et de nourrir un vicaire résidant « à l'ordinaire » avec lui, - vicaire qui ne lui était pas envoyé directement par l'autorité diocésaine, mais qu'il choisissait ou acceptait parmi les prêtres jugés capables...

Le clergé paroissial est tenu de célébrer deux basses messes chaque semaine, savoir le lundi et le vendredi, - une basse et une grande messe les dimanches et les jours de fêtes, - et de plus de psalmodier matines et chanter vêpres aux jours solennels, - et enfin de dire tous les samedis, les *Gaude*, c'est-à-dire la prose *Gaude flore virginali* en l'honneur de la *Sainte Vierge*.

De plus il doit faire les offices de la Semaine sainte, donner la bénédiction pendant l'octave du Saint-Sacrement, faire le catéchisme tous les dimanches par interrogations, - et, bien entendu, administrer les sacrements et faire toutes les fonctions curiales suivant les Constitutions et Ordonnances synodales. (Visite de 1766.)

C'est le curé, d'ailleurs, qui fournit le luminaire du grand autel, savoir quatre cierges aux fêtes solennelles, deux aux dimanches et fêtes de l'année, et aux autres jours « à forme des synodales », c'est-à-dire comme il est réglé par les Constitutions synodales du diocèse. (Visite de 1631.)

Et c'est lui qui est tenu d'entretenir le couvert et le plancher du *Sancta Sanctorum* (soit du sanctuaire) : quant au reste de l'église, il est à la charge des paroissiens.

Coutumes de la Paroisse et casuel

Pour servir les messes et aider aux offices divins la paroisse entretient deux clercs, dits *clercs d'eau bénite*, au moyen de la cueillette qu'ils font du pain (ou de quelque autre comestible) en portant l'eau bénite dans les maisons.

Il y a chaque dimanche, à l'église, une quête pour les trépassés, faite par les deux clercs - et dite « boîte des âmes » ou « boîte des trépassés » - dont le produit est remis au curé et l'oblige à célébrer tous les lundis une grande messe pour les âmes des défunts et à faire une procession qui se termine par les répons (ou l'absoute).

Quant aux sépultures, s'il s'agit de ceux qui n'ont pas encore communiqué, on donne au curé quinze sols. Pour les communicants, on lui donne cinq florins en 1631 et 1658... - plus tard vingt-sept sols le jour de la sépulture, trois livres et six sols pour l'annuel, - outre les offrandes accoutumées, - et de plus une poule ou un poulet si c'est un chef de famille. De son côté le curé est obligé de dire une grande messe, de fournir treize bougies (ou de petites chandelles) et deux cierges pour le temps de la messe le jour de la sépulture, et de faire l'annuel accoutumé... Et si on lui a demandé d'aller faire la levée du corps dans la maison où il a été d'usage d'aller dans le passé, on lui donne deux livres onze sols. (Visite de 1766.)

En 1667, il a été « ordonné que ceux qui n'ont pas leur ancienne sépulture dans l'église et qui s'y voudront faire enterrer, payeront cinq florins pour ceux qui ont communiqué et trente sols pour les autres... » (et cet argent sera employé aux réparations de l'église). Ils auront, d'ailleurs, à faire réparer le sous-pied sur l'endroit de leur sépulture.

On donne au curé quatre sols pour les baptêmes, – vingt-quatre sols pour les proclamations des mariages, – six sols pour les bénédictions des accouchées ; – quant à la bénédiction des chalets en montagne et à celle des tâches et maisons (qu'il est tenu de faire une fois l'année après la récolte), chacun lui donne (en tommes, beurre ou en œufs) selon sa dévotion. (Visite de 1766).

Confréries

La paroisse de Manigod a compté jusqu'à quatre confréries :

1^o) Une confrérie que nous croyons avoir été propre à Manigod, était celle de *Saint-Pierre-ès-Liens* (du nom du patron de la paroisse). Son procureur était chargé d'en percevoir le revenu consistant en dix coupes de bled environ, lequel servait à faire une aumône générale le jour de la Saint-Pierre-ès-Liens, et de plus à entretenir quatre cierges pendant la grande messe. (Visite de 1631.)

2^o) La confrérie du *Très Saint-Sacrement*, qui entretenait dix cierges au maître-autel, et dont les confrères disaient l'office du Saint-Sacrement aux troisièmes dimanches du mois et aux fêtes solennelles avant la messe de paroisse.

3^o) La confrérie du *Saint-Rosaire*, qui récitait les trois chapelets chaque dimanche et fête devant l'autel de Saint-Jean-l'Évangéliste.

Une 4^e confrérie, dite de *Saint-Joseph* était une pieuse association des charpentiers qui en se cotisant, faisaient dire des messes pour ses membres vivants et trépassés. (Visite de 1843.)

Liste des Curés de Manigod et injonctions des visites pastorales

Pour les premiers siècles de la paroisse de Manigod, les noms des curés nous font complètement défaut ; et nous devons attendre le milieu du XIV^e siècle pour trouver quelques noms.

Un GIRARD DE VILLETTE était curé de Manigod avant 1345²⁴.

Le 9 du mois d'août de cette année, il permuta avec :

PIERRE DE FERNAY qui était précédemment curé de Bons dans le Bas-Chablais...

JACQUES D'ARSINE, curé de Manigod²⁵, est cité comme jurisconsulte et procureur de l'évêque Guillaume de Lornay – et donc demeurant à Genève – lors d'une enquête faite sur un curé d'Injoux, en 1395.

²⁴ GONTHIER, *La Paroisse de Bons*, page 7.

²⁵ *Analyse de notaires*, par L. DUFOUR-VERNES, dans le *Congrès (13^e) des Sociétés savantes de la Savoie*, 1894, page 217.

— 1411 et 1414 —

PIERRE DEPERY, Petrus Pierie²⁶, était curé de Manigod, âgé de quarante ans lors de la Visite de 1411 : il est qualifié « de science compétente et de bonne réputation », quoiqu'il fréquente les auberges.

GUILLAUME JORDANET est curé de Manigod (sic) de 1414 à 1433 en même temps que chapelain d'Ostie (soit des Maccabées) et habilité de la cathédrale de Saint-Pierre à Genève²⁷ : il entretient à Manigod un vicaire, Messire Pierre Cugin, présenté (soit agrée de l'Evêché).

Monseigneur Jean de Bertrands, le Visiteur du 29 juillet 1411 et du 10 septembre 1414, a la satisfaction de trouver à Manigod de « bons paroissiens », sauf deux particuliers qui sont excommuniés et dont il enjoint au vicaire à la correction, - en même temps qu'il ordonne de réparer le couvert du chœur de l'église, de vitrer les fenêtres du chœur, de fournir une pierre pour les fonts baptismaux, de faire relier les livres d'église²⁸ et d'enlever les coffres qui encombrant la nef.

La cure a été incendiée et l'on n'a pas encore commencé les réparations : les murs de l'église, du côté du couchant, sont tout en ruines... Les paroissiens demandent que le curé soit contraint de réparer le couvert du chœur, parce qu'il est à sa charge.

La paroisse compte soixante feux (en dehors des ménages misérables), et le revenu du bénéfice est estimé quarante florins (soit environ 696 francs d'avant la dévaluation) ?

— 1445 —

JACQUES BOVET est indiqué comme curé de « Magnigod » lors de la Visite que fait en cette paroisse Mgr Barthélémy Vittelleschi, coadjuteur de Genève, le 3 septembre 1445 : mais le curé est du nombre des familiers du Pape Félix V (Amédée VIII) et son commensal résidant continuellement avec lui : il a confié le service de la paroisse à un vicaire, Messire Albert Pinet.

Le nombre des feux de la paroisse est porté à 125 - ce qui représente une population de 600 à 750 âmes (?), - le revenu annuel du bénéfice serait de 50 florins (soit environ 870 francs d'avant la dévaluation).

Nombreux sont les ordres que le prélat donne aux paroissiens :

Tout d'abord, pour l'intérieur de l'église, il veut que, au-dessus du placard qui renferme le Corps de Notre-Seigneur, on fasse une fresque représentant le Christ avec un calice et une hostie, et que l'on achète une étoffe peinte à tenir sur la porte de cette armoire, - une lanterne à porter devant le Saint-Sacrement à travers la paroisse, - de nouvelles chaînes pour l'encensoir, - une pale et deux corporaux, - une chasuble convenable avec étole et manipule pour les jours de fête, - un nouveau psautier... et que l'on fasse relier l'ancien, le Manuel, le Lectionnaire, - et réparer le pupitre - couvrir les fonts baptismaux...

²⁶ A ne pas confondre avec *Petrus de Petra*, curé de La Balme-de-Thuy, à la même époque.

²⁷ *Académie Salesienne*, tome XVII, page 222 : *Registre des Anniversaires des Maccabées*. (Son anniversaire s'y faisait le 3 des ides de mars).

²⁸ Registres des baptêmes, des communiants, des mariages et des sépultures.

Que devant la porte de l'église on refasse les degrés, - que l'on couvre de nouveau toute l'église, et ceci avant les calendes (de janvier) ; - et enfin que l'on fasse consacrer le maître-autel aussitôt que l'on pourra avoir la commodité de l'évêque.

— 1470 —

RODOLPHE DE MESIER est le curé de Manigod que mentionne la Visite²⁹ de Mgr Mamerit Fichet, évêque délégué de l'évêque de Genève, le 23 octobre 1470 ; mais de lui comme de plusieurs de ses prédécesseurs, on dit qu'il ne réside pas : il fait desservir la paroisse par un vicaire, M^{re} Claude Curtat.

CLAUDE DE MONTHOUX vient ensuite ; mais il meurt au bout de quelques années. C'est en 1473, sous ce curé probablement, que le même Mgr Fichet, évêque titulaire d'Hébron, vient consacrer le maître-autel de l'église (20 mai).

ANDRÉ DE CROSETO succède en 1480 à Claude de Monthoux défunt, mais pour faire place bientôt au suivant :

ANDRÉ DE MALVENDA³⁰, docteur en droit, chanoine de l'église cathédrale de Genève, doyen d'Aubonne... qui fait desservir la paroisse de Manigod (1481) par un vicaire, M^{re} Jacques Mestral, présenté et admis.

— 1481 —

C'est le 11 août 1481 qu'a lieu la Visite pastorale de Mgr Claude Rup, délégué de l'administrateur de Genève Jean-Louis de Savoie.

Le bénéfice de Manigod rapporte 70 florins ; la paroisse a 140 feux environ.

Le Visiteur rappelle et réitère les injonctions de Mgr d'Hébron concernant l'achat d'une custodie d'argent et de sa lunette, - d'une étoffe à mettre sur le corporal, d'une pale, d'un psautier, d'une nouvelle chasuble, d'une lanterne et de deux burettes, - et d'un nouveau Manuel (ou Rituel) bien complet...

Il veut aussi que le marguillier tienne la lampe toujours allumée jour et nuit devant le Saint-Sacrement - sinon qu'il se démette de sa charge ; - et il accorde quarante jours d'indulgences aux personnes qui donnent de l'huile pour cette lampe.

Pour le bâtiment même de l'église il renouvelle l'ordre de faire - dans l'année - une fenêtre vitrée au chœur, et de réparer l'autre fenêtre.

Il veut que l'on fasse - dans les trois mois - avec le concours du curé, un inventaire de tous les titres, biens, objets et joyaux de l'église, et que ces joyaux et autres instruments soient retirés dans un meuble fermant à deux clefs, le curé gardant l'une et les procureurs de l'église gardant l'autre.

Et enfin, il rappelle aux paroissiens que, sous peine d'être exclus de la réception des sacrements, ils doivent s'acquitter aux termes fixés de leurs contributions aux charges de l'église, entre les mains des procureurs.

²⁹ Pour les injonctions, voir la Visite de 1481

³⁰ On sait qu'il a existé plusieurs de Malvenda du nom d'André, même un évêque titulaire d'Hébron.. (GON-THIER, *Œuvres historiques*, tome III, page 311).

Quant aux deux chapelles - de Ste Madeleine et du St-Esprit - établies dans la nef de l'église, il fait aussi ses injonctions particulières à leurs patrons et à leurs recteurs.

André de Malvenda mourut à Genève le 21 juillet 1499, et fut inhumé dans la cathédrale, à laquelle il avait fait don d'un vitrail orné de ses armoiries.

JACQUES DE MALVENDA remplaça le précédent comme curé de Manigod vers 1482.

Il est, en effet, cité le 13 mars 1483 en cette qualité comme témoin d'un *vidimus*³¹ d'André de Malvenda se rapportant à la bulle par laquelle le pape d'Avignon, Benoît XIII, érigeait l'église de Notre-Dame d'Annecy en collégiale (1^{er} juillet 1398).

C'est tout ce que nous savons de lui.

PIERRE BERGINI, en 1486, est tout à la fois chanoine de la Sainte-Chapelle de Chambéry et curé de Manigod.

Il fit construire dans l'église paroissiale de Saint-Pierre, sous le château ducal de Chambéry, une chapelle dite de Ste-Croix, et la dota par son testament du 1^{er} avril 1505.³² D'autre part il voulut que ses héritiers, N^{es} Philibert, Etienne et Pierre de Lambert pré-sentassent pour chapelain de ladite chapelle Messire Claude, leur frère.³³

Claude de Lambert, de Chambéry, - fils de N^e Jacques, secrétaire ducal et maître auditeur aux Comptes, - proposé comme recteur de la susdite chapelle de Sainte-Croix le 1^{er} avril 1505, reçut le même jour provisions de la cure de Manigod ; mais il parût n'avoir eu ni la chapellenie³⁴ ni la cure.

M^{re} LOUIS DES CLETS est cité comme curé de Manigod en 1505, 1517, 1534 et en 1543, année de son testament et de son décès.

Il a en 1517 un vicairé, Rd Nicolas Grand, cité comme lui dans la Visite pastorale de Mgr Pierre Farféni, des 11 et 12 mai 1517.

— 1517 —

De même que dans les autres paroisses qu'il visite, le prélat porte son attention sur le culte dû à la Ste Eucharistie : il veut que jour et nuit le marguilier tienne allumée la lampe du sanctuaire et il accorde quarante jours d'indulgences aux personnes qui donnent de l'huile pour cette lampe.

Il ordonne de faire confectionner six corporaux de bonnes toiles, - de raccommoder les chasubles, - de faire une nappe convenable pour le maître-autel, - de se procurer un encensoir décent, - de faire relier et raccommoder l'antiphonaire et les autres livres...

Défense de bavarder sur le cimetière pendant les divins offices ; défense en tout temps d'y jouer... Des réparations s'imposent pour le cimetière lui-même qui, entre autres,

³¹ *Société Savois. d'Histoire et d'Archéologie*, XXXVII, page XLIII.

³² JUSSIEU (A. de), la Sainte Chapelle du château de Chambéry, dans *Acad. De Savoie*, 2^e série, tome X, page 186.

³³ *Armorial de Savoie*, tome III, page 224.

³⁴ Son frère Etienne donnera en 1511 sa démission de recteur de la chapelle (*Armorial*, III, p. 224). - Deux de leurs neveux, chanoines de la cathédrale de Genève, devinrent évêques : l'aîné, Pierre évêque de Caserte, fonda à Annecy l'église de Sainte-Croix (cathédrale) et le couvent contigu (1535) ; l'autre, Pierre le Jeune, prince-évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, y fonda le couvent des Capucins et le collège dit Lambertin (1574).

a besoin d'un mur du côté d'en-bas..., comme le chœur a besoin d'une baie vitrée. Et enfin l'évêque ordonne de faire dans les trois mois un inventaire de tous les biens de l'église, et de payer exactement les égances ou contributions pour les besoins présents et futurs de l'église.

Nous omettons ce qui regarde les chapelles de la nef, qui sont déjà au nombre de quatre.

JEAN LAMBERT, prêtre de Thônes, est cité comme curé de Manigod en 1552, 1553 et 1558.

Rd seigneur ETIENNE DES CLETS, protonotaire apostolique, est à la fois curé des Clets et curé de Manigod en 1579, 1580... et 1587.

– 1580 –

Mgr Claude de Granier, qui visite la paroisse de Manigod le 13 août 1580 - avant de passer à La Clusaz, - enjoint à Rd M^{re} Etienne des Clets de résigner l'un ou l'autre de ses deux bénéfices dans les six mois, ou d'obtenir dispense du Saint-Siège...

L'évêque, d'autre part, enjoint au curé de réparer les vitres du chœur dans les trois mois, - de se procurer quatre corporaux, - quatre livres, et de faire l'inventaire des biens de l'église. Aux paroissiens, de fournir avant Pâques deux surplis à l'usage du curé et du vicaire, de faire réparer le calice, le missel et le graduel, de faire remettre le sol de la nef en état par ceux qui ont droit de sépulture dans l'église, de faire ouvrir une fenêtre... ; - de recourir dans l'année le clocher, la sacristie et la nef aux endroits nécessaires, et dans les trois mois de rédiger leur inventaire ; quant aux syndics, ils sont tenus de refaire le couvert de la nef avant Noël.

Nous savons peu de chose de ce curé seigneur protonotaire qui, dans ses dernières années du moins, se faisait suppléer par deux vicaires admodiateurs : Jean Veyrat, de Manigod, et Antoine Trabichet.

Il avait été ordonné prêtre en 1564.

Il fit son testament le 10 octobre 1587, léguant quinze coupes de gros blé (d'une valeur de 80 florins petit poids) pour une aumône à faire aux plus pauvres paroissiens de Manigod, et faisant héritiers de ses biens, pour une moitié, ses neveux et nièces (fils et filles de M^e Pierre Marin, de Thônes), et pour l'autre moitié noble Denis de Saconay, con-seigneur de la Val des Clés.

ETIENNE GOFFET devint curé de Manigod le 31 décembre 1587.

Le 28 mai 1592 il admodiait à Rd M^{re} Jean Veyrat, la moitié du revenu de la cure pour trois ans « pour la cense et ferme de huit vingt florins p. p. ». (M^e Marin, notaire.)

En 1593, le 12 mai, une fondation était faite (M^e Marin, notaire) au profit du curé et des altariers de Manigod, par un nommé Etienne Crettet, au capital de 320 florins pour un revenu annuel de 16 florins, sous la charge de seize grandes messes et répons sur la tombe du fondateur...³⁵

³⁵ Archives départ. I G. 491.

JEAN DE LORNAY était curé de Manigod, « prêtre présent, et toutefois non résident », – lors de la Visite pastorale de Saint François de Sales, du jeudi 11 octobre 1607, – et il faisait desservir la paroisse par deux vicaires.

– 1607 –

Le saint évêque enjoignit au curé de faire blanchir le chœur de l'église, de se procurer les quatre livres d'église, quatre purificateurs, de faire recherche et rénovation des droits, avec inventaire dans un mois. Et aux paroissiens de fournir une chasuble, avec étole et manipule, un missel, un manuel « à l'usage de Trente », de couvrir d'une toile frange les fonts baptismaux, et – chose plus important – de faire réparer le couvert de la nef, et de plâtrer et blanchir celle-ci.

Le saint était venu de La Clusaz à Manigod en traversant la montagne par le col de la Croix-Fry et, pour se trouver le lendemain 12 octobre à Serraval, il est à présumer qu'il passa par le Villard-dessus, les Choseaux, Joux, les Lovatières, la Tête, les Cernets, l'Arbarétaz et Plamaz-Mollie, heureux de bénir les pieux habitants de ces villages prosternés sur son passage...³⁶

J. de Lornay serait mort en novembre 1609.

JEAN VEYRAT, le vicaire nommé plus haut, l'aurait remplacé comme curé, de 1609 à 1610.

PIERRE MANIGLIER, natif de Manigod, ordonné prêtre le 4 avril 1609, chanoine de la collégiale de Notre-Dame de Liesse, obtint le 22 mai 1610 la cure de Manigod, et reçut même le titre d'archiprêtre du mandement de Thônes.

Le 12 décembre 1630³⁷, permutant avec une chapellenie, il fut remplacé à Manigod par le suivant :

AIMÉ TROMBERT, de Thônes, ordonné prêtre le 23 février 1630. Ce nouveau curé vit la terrible peste de 1631 s'abattre sur la paroisse et y faire de nombreuses victimes.

– 1631 –

Le 5 juin 1631, venant des Cleys, Mgr Jean-François de Sales, frère de St François, fit sa Visite pastorale très rapidement à Manigod, et partit de là pour Alex.

Constatant de ses yeux le nombre et le bon état des vases sacrés et des ornements de la sacristie, l'Evêque se contenta de prescrire aux paroissiens l'achat d'une pyxide d'argent pour les communions, et au curé lui-même l'achat d'une autre pyxide plus petite pour porter la Ste Eucharistie aux malades ; mais, d'autre part, il ordonna de réparer le plancher de l'église et son couvert dans les six mois.

Moins de deux ans après, le curé Trombert quitta sa cure de Manigod, nous ne savons pour quelles raisons, et la paroisse vit revenir :

³⁶ *Mémoire...* de M. Vittoz, p. 129-130.

³⁷ Si nous croyons M. Rebord, *Complément du Dictionnaire du Clergé*, p. 290, il faudrait intercaler ici avant 1617, *Collomb Philippe*, et en 1617, *Golliet François*, prédécesseur de Trombert Aimé, 1630... et de Maniglier Pierre, 1633...

Rd Pierre Maniglier, le curé de 1610-1630, qui resta de mars 1633 à avril 1659, c'est-à-dire encore 26 ans, en tout 46 ans environ.

— 1658 —

En 1658, le 26 mai, se place la Visite de Mgr Charles-Auguste de Sales, neveu de Saint-François.

L'Evêque rappelle au curé qu'il est tenu de faire le catéchisme tous les dimanches, et d'avertir les paroissiens d'y assister et d'envoyer leurs enfants...

Et d'autre part, qu'il doit entretenir le couvert du *Sancta Sanctorum*, - comme aussi de faire dans sa cure l'aumône accoutumée... - et enfin l'Evêque lui enjoint de faire dans les trois mois un inventaire de tous les meubles, ornements et vases de l'église.

JACQUES FICHET, l'oncle (1659-1695), né à Serraval, ordonné prêtre le 17 décembre 1650, devint le 26 avril 1659 curé de Manigod, et le resta trente-six ans.

« Il fut un excellent curé, qui gouverna très sagement la paroisse », dit M. Vittoz.

Trois fois il vit l'évêque de Genève, Mgr Jean d'Arenthon d'Alex, faire sa Visite à Manigod.

Tout d'abord c'est le vendredi 6 mai 1667 : l'évêque enjoint au curé de Manigod - comme aux autres - de faire résidence personnelle, et de s'acquitter, chaque dimanche, du devoir de catéchiser ses paroissiens « par interrogats ». Aux paroissiens il ordonne de fournir autant de nappes qu'il en faut (c'est-à-dire toujours trois) pour le maître-autel, - de faire faire une autre pierre pour les fonts baptismaux, - et deux confessionnaux... - et aussi de faire réparer les degrés qui sont devant la grande porte de l'église, - ainsi que la clôture du cimetière, le tout dans six mois.

Onze années plus tard, le 25 octobre 1678, le même évêque réitère ses injonctions quant à la résidence et au catéchisme : il veut un confessionnal de plus, - un sacraire, - une chasuble neuve pour messes des défunts, - un dais sur le maître-autel, - un antiphonaire, - et enfin des réparations au couvert de l'église, - ainsi qu'à la clôture du cimetière, pour empêcher les animaux d'y entrer.

Inspectant les chapelles de la nef, il a remarqué des statues « indécentes » à celle de St Jean l'Evangéliste et une autre à celle de St Antoine : il enjoint aux patrons de les « faire biffer ».

Mais voici du nouveau :

« D'autant que Maddame Royale³⁸ a témoigné à mondit seigneur l'inclination qu'elle a que les exhortations faites par S. G. dans son Rituel nouveau et dans ses Constitutions synodales soient suivies et observées concernant l'établissement des petites écoles pour le maintien de la discipline et chrétienne éducation de la jeunesse dans ses Etats aux lettres et bonnes mœurs, Monseigneur a exhorté ledit s^r curé d'employer ses soins et une partie de l'année la plus favorable à tenir lesdites petites écoles, - et les paroissiens dudit lieu d'user à son endroit d'une honnête reconnaissance pour le mieux obliger à y apporter

³⁸ Fille de Henri IV, Madame Christine ou Chrétienne de France, avait été donnée en mariage au prince de Piémont, futur duc de Savoie Victor-Amédée I^{er} (1630-1637) et, après la mort de celui-ci, exerça la régence pendant la minorité de ses enfants.

ses soins, en attendant qu'on ait trouvé des moyens plus convenables et un fonds assuré pour faire subsister lesdites petites écoles. »

Cette exhortation à tenir les petites écoles, - comme l'ordre de faire le catéchisme par interrogats tous les dimanches - reviendra dans la Visite pastorale du 9 juin 1687.

Mgr d'Arenthon portera aussi son attention sur les trois chapelles rurales, sur les chapelles de la nef, et surtout sur les conditions de la reconstruction de l'église décidée par la paroisse.

« Lorsqu'il fut question d'en fixer l'emplacement (de l'église) - dit M. Vittoz, page 31, - il s'éleva une grande contestation : la majorité du Conseil, de toute la paroisse, ayant à sa tête le Rd curé Fichet et le notaire Maniglier, voulait absolument qu'on la plaçât au lieu-dit *le Crêt* ; mais la minorité forma une opposition si grande que, pour un bien de paix, la majorité crut devoir céder... Ce ne fut donc pas sans réflexion, sans raison, que nos pieux ancêtres placèrent notre église sur une espèce de précipice, où nous la voyons, et où elle est dérobée à la plus grande partie de la paroisse. Il est à présumer que l'inconvénient de déplacer le cimetière aura puissamment contribué à cette détermination. »

Le 14 mars suivant (1688), avec la permission de l'évêque, le bon M. Fichet aura le bonheur de bénir la pierre fondamentale de la nouvelle église, - et ensuite d'aider de ses mains et de ses deniers à la construction de cet édifice.

Il aidera de même - par un legs de 600 florins³⁹ - à la fondation (en 1696) d'une station de Carême, dont il sera question plus loin.

Décédé après trente-six ans de pastorat, Rd Fichet fut inhumé le 6 octobre 1695 dans le chœur de la nouvelle église.

Rd JACQUES FICHET (1696-1743), neveu du précédent, était comme lui natif de Serraval. Il avait été ordonné prêtre le 22 décembre 1691.

Envoyé à Manigod comme second vicaire, pour aider et consoler son oncle dans sa vieillesse et ses infirmités, il reçut de Rome un bref qui le nommait curé, et d'Annecy son institution canonique du 1^{er} février 1696, signée du nom de M. Falcaz, official de l'évêque.

Il marcha sur les traces de son oncle, s'appliquant à faire tout ce qu'il pouvait pour le bien de sa paroisse.

Il essaya même, au profit du bénéfice-cure, de libérer la paroisse de sa dépendance vis-à-vis des moines de Talloires et du plébain de Thônes, qui percevaient les deux tiers de la dîme de Manigod⁴⁰. Il exposa au Sénat (en 1699), dit M. Vittoz⁴¹, 1^o que le tiers de la dîme qui lui revenait, à lui curé, était tout à fait insuffisant pour l'entretien de deux prêtres (vicaire et curé), et 2^o « qu'il n'était pas juste que des étrangers partageassent la laine de la bergerie sans partager les charges des pasteurs... ». Mais il dut se désister de son action.

Le 4 août 1703, Mgr de Rossillon de Bernex procéda à la consécration de l'église nouvelle - comme il a été dit déjà - et le lendemain, à la confirmation de nombreux fidèles. Son secrétaire releva dans son procès-verbal de la visite les charges du curé, ses revenus,

³⁹ *Mémoire* de M. Vittoz, p. 68.

⁴⁰ Le 10 décembre 1707 (Missillier, notaire) ces deux tiers de la dîme de Manigod étaient encore donnés à ferme au notaire C. Burgat pour six ans sous la cense annuelle de 450 florins. - En 1770, le tiers revenant au plébain Claude Blanc est acensé 175 livres.

⁴¹ *Mémoire...* p. 93.

- ceux des chapelles de la nef (réduites à quatre), des trois chapelles des hameaux, - ainsi que la fondation faite récemment pour la prédication du Carême.

L'évêque enjoignit aux paroissiens de faire mettre un dais sur le maître-autel, de se procurer des ampoules de tain, plus un rituel ; et, parce qu'il avait quelques doutes relativement aux anciennes reliques, il ordonna au curé de leur adjoindre une parcelle de reliques authentiques, afin de pouvoir « les exposer avec sûreté à la vénération des peuples ».

Quinze années se passent : le curé Fichet, l'altarien Jean-François Bernard-Delachenal, le notaire C. Burgat, le sieur Maurice Veyrat, de Joux, agissant tant en leur nom qu'au nom des autres paroissiens, donnent (1718) à un nommé Marin, de Faverges, l'entreprisa d'un retable, qui manquait encore à leur église. Le devis s'éleva à 1.200 florins... : on ouvre une souscription, qui donne, dit M. Vittoz⁴², quinze vaches, six génisses, deux bœufs, un veau, douze chèvres et vingt-huit moutons ou brebis !...

L'entrepreneur se trouvant en perte, on fait pour le dédommager une collecte qui produit 438 florins : et le retable est payé⁴³.

D'autres longues années s'écoulaient : M. Fichet vieillit...⁴⁴

Il achète pour ses successeurs le pré du Bouchat (voir plus haut les biens de la cure), et, par son testament, il donne 1.200 livres anciennes en vue de l'établissement du vicaire-régent (1^{er} juin 1743).

Au grand regret de ses paroissiens il entre le 17 décembre 1743 dans son éternité et sa dépouille est inhumée le lendemain au chœur de l'église.

Rd JEAN-LOUIS CHAPPAZ (1744-1758), - Né à Thorens vers 1696, ordonné prêtre le 20 décembre 1721, - docteur en théologie (de la Sorbonne), - chanoine de la collégiale de Notre-Dame d'Anecy, et, comme tel, faisant fonction de curé à Seynod et ensuite à Sévrier..., - il devint le 26 février 1744 curé de Manigod.

Il y fit quantité de réparations à l'église et à la cure, et gouverna très prudemment sa paroisse pendant quatorze ans.

Avec ses confrères les curés du voisinage,⁴⁵ il intervint auprès de l'évêque pour faire supprimer la vogue de Vaunessin, dit la Saint-Jacques, qui était une occasion de graves désordres (25 juillet).

Sans attendre la veille de sa mort, il fit une fondation (du 27 février 1752, Golliet, notaire) pour faire donner des vêtements à douze pauvres de Manigod - et à douze autres de Thorens, sa paroisse natale, - et il donna une rente de 500 livres anciennes pour l'établissement de la régence, c'est-à-dire pour procurer à la paroisse la présence d'un troisième prêtre, en d'autres termes d'un second vicaire, qui serait le vicaire-régent chargé d'une école de garçons.

Et, en effet, au printemps de cette année 1752 arriva un premier vicaire-régent...

⁴² *Mémoire*, p. 33.

⁴³ On le remplacera par un autre en 1804.

⁴⁴ Dès 1720, il avait fondé des messes pour la chapelle de la Bottière à Serraval.

⁴⁵ Les curés de La Clusaz, de Saint-Jean-des-Sifs, de la Giétaz et de St-Nicolas-la-Chapelle. (Requête de M. Chappaz, en janvier 1751, et nouvelle requête des mêmes curés et de M. Burnod, curé des Villards, en décembre 1753, au *Registre des Homologations*, 1750-1757).

En 1750 et en novembre 1758, le bon M. Chappaz avait la satisfaction de faire donner à ses paroissiens les exercices si salutaires d'une mission, prêchés les deux fois par les Pères Barnabites de Thonon.

A la clôture de la dernière, après une maladie de quelques heures, il était emporté... et inhumé (1^{er} décembre 1758) dans le chœur de l'église.

Rd PIERRE-BENOIT TERRIER (1759-1797). - Bourgeois d'Annecy, né à Annecy, ordonné prêtre le 19 décembre 1750, M. Terrier fut nommé curé de Manigod le 21 mars 1759 - après une vacance de près de quatre mois.

En 1766, les 25 et 26 août, la paroisse voyait Mgr Jean-Pierre Biorod procéder à sa Visite pastorale, - distante de 62 ans de la précédente.

Manigod comptait alors 250 feux, environ 1.500 habitants, dont 900 communicants (en chiffres ronds).

Une fois de plus les devoirs du curé sont rappelés ainsi que ses biens et revenus, - les chapelles de la nef et des villages, - et les charges de la paroisse.

Et sur ce point nous rencontrons le détail suivant :

« Ledit sieur curé est encore en usage de faire la prière du diocèse chaque fête et dimanche avant la première messe, quoiqu'il n'y soit pas obligé ; - en quoi Mgr a fort loué son zèle et l'a exhorté de continuer, - de même que de faire quelques lectures ou autres exercices spirituels dans l'église fêtes et dimanches après-midi, sans cependant lui en faire aucune obligation. »

L'évêque ordonne à qui de droit d'acheter un rituel neuf, - de réparer le sous-pied du chœur et de la nef, - de faire fermer le cimetière par une clôture du côté de la cure, de façon qu'il reste un chemin pour aller à la cure ; - le curé proteste n'être tenu à rien pour l'entretien de l'église, du sanctuaire et de la sacristie, parce qu'il n'a pas sa portion congrue, - mais le procureur de l'abbaye de Talloires, présent à la Visite, soutient le contraire !

Une autre injonction s'adresse au curé, qui devra donner dans les trois mois, un état spécifique de toutes les fondations faites en faveur du bénéfice et des chapelles unies, avec leurs charges et revenus...

La liste de ces fondations nous manque ; mais du moins, dans le procès-verbal de la Visite de 1766, et dans d'autres écrits, nous trouvons quelques renseignements sur quatre autres fondations que nous avons à peine mentionnées jusqu'ici.

Fondations diverses

I. LA FONDATION DU CARÊME est du 15 avril de l'année 1696 (Vectier, notaire). Œuvre de divers paroissiens et du curé Fichet l'oncle, elle fut complétée par le Conseil communal qui fit bâtir (1707) une maisonnette dite *l'hospice des Capucins*⁴⁶, acheta un petit mobilier et s'engagea à fournir l'affouage nécessaire... Deux Pères capucins devaient venir habiter cette maison pendant le carême, donner trois sermons par semaine (le dimanche, le mercredi et le vendredi), entendre les confessions, et donner à la jeunesse deux instructions familiares (les mardi et jeudi)... Mais en 1781 les capucins ayant renoncé

⁴⁶ MISSILLIER, notaire, 25 avril 1707.

à cette chaire de Manigod⁴⁷, le curé et le conseil, avec l'autorisation de l'évêque, convertirent cette fondation en d'autres bonnes œuvres.

II. LA FONDATION DE LA MISSION fut faite (le 25 mai 1750 Golliet, notaire) par l'altarien Rd sr Jean-François et discret Jean-François Bernard, de la Chenal, oncle et neveu, qui, avec les deniers de Rd Pierre-Jean Bernard (mort curé du Grand-Bornand), constituèrent le revenu annuel de 50 livres pour faire donner les exercices d'une Mission de huit ans en huit ans⁴⁸.

Ces exercices⁴⁹ furent donnés en 1750 et en novembre 1758 par les Pères Barnabites de la maison de Thonon, - en novembre 1773 par M. Delachenal, curé du Grand-Bornand et M. Chappaz, aumônier de l'évêque, - en novembre 1781 par le même, M. Delachenal devenu plébain de Thônes, M. Testu (Marie-François) aumônier de la Visitation de Rumilly, et M. Lavorel (Joseph), vicaire de Veyrier, futur plébain...

III. LA FONDATION DE LA RÉGENCE ou d'un Vicaire-régent, faite par Rd Jean-Louis Chappaz et son prédécesseur Rd Jacques Fichet neveu, conjointement avec les paroissiens⁵⁰, qui étaient chargés des capitaux... et payaient chaque année au curé la somme de 380 livres pour son honoraire. (Visite de 1766.) - En 1843, après une longue interruption, il y a pour un vicaire-régent une fondation de 600 livres, sous la charge de 69 messes basses à l'église et de 4 dans les chapelles rurales. (Visite de Mgr Rendu.)

IV. UNE FONDATION POUR LES PAUVRES de la paroisse portant la cense de 41 livres 10 sols, vient du même curé J.-L. Chappaz (1752) : elle est en faveur de douze des plus pauvres de la paroisse, au choix du curé, et c'est pour leur faire distribuer à chacun « deux aunes de tridaine et six sols argent le jour de Saint Jean l'Evangéliste ».

En 1792, Joseph Lambersens, des Berthats, donnera un certain capital dont le revenu servira à donner chaque année douze paires de souliers aux pauvres de la paroisse.

Et ce ne sera pas le dernier des bienfaiteurs des pauvres.

V. Quant aux Exercices des Quarante-Heures, nous savons par le *Mémoire de M. Vittoz* (page 103), qu'ils furent fondés le 9 novembre 1768, et que, la Révolution française ayant détruit cette fondation, elle fut renouvelée en 1814 par Jeanne-Perrine Bozon-Richard. - La Visite de 1843 constate une fondation de 1.320 livres 80 c. Les exercices sont donnés à la Septuagésime.

⁴⁷ *Mémoire* de M. Vittoz.

⁴⁸ Cette fondation fut homologuée et enregistrée au greffe de l'Evêché, le 13 mars 1752.

⁴⁹ Ils avaient été précédés, d'après M. Vittoz, par une mission des PP. Lazaristes, en novembre 1678, et par une autre, des PP. Barbabites, en novembre 1722.

⁵⁰ Pendant quelques années, il y eut une contribution de 223 livres répartie entre des souscripteurs par décision du Conseil communal (*Mémoire* de M. Vittoz, p. 87). D'autre part, vers l'an 1744, six paroissiens pieux avaient donné un capital de 840 livres pour augmenter les revenus de la régence des garçons (*Mémoire*, p. 107).

Liste des Vicaires de Manigod (avant la Révolution)

1414, M^{re} Pierre Decugnin ; - 1445, Albert Pinet ; - 1451-1481, Pierre Friand ; - 1470-1481, Claude Curtat ; - 1481, Jacques Mestral.

1517, Nicolas Grand ou Grandis ; - 1556, François Golliet ; - 1580, Jean Veyrat et Antoine Trabichet ; - 1607, encore Jean Veyrat avec François Burgat ; - tous desservant la paroisse en l'absence de leurs curés.

Après 1602..., Aimon Boisson, du Châtelard ; - 1611-1617, François Golliet, du Villard-dessous, qui fut ensuite un très digne curé des Clets ; - 1617, Henri Charvet, de Thônes ; - 1640-1661, François de la Faverge, qui devint curé de Chilly ; - 1661-1669, Balthazard Golliet, mort en avril 1670 ; - 1669-1674, Gabriel Sorret, de Thônes, qui devint curé d'Archamps et ensuite de La Balme de Thuy ; - 1674-1677, François Vectier, de Thônes, mort curé de Talloires ; - 1677-1678, Claude Chardon, de Bogève, mort curé de Neuvecelle ; - 1678-1680, François Arambourg, de Talloires ; - 1680-1695, Joseph Golliet, qui devint vicaire de Vaugneray (près de Lyon), où l'un de ses oncles était curé ; - 1695-1702, Maurice Fériaz, des Clets, qui devint curé de Jussy (près de Pens).

1702-1707, Joseph Maniglier, de Manigod, qui fut plus tard curé de Ferrières ; - 1717-1718, Jean-Baptiste Marin, des Clets, mort plébain de Thônes en 1749 ; - 1717-1718, Joseph Gottaz, d'Anecy, plus tard curé d'Aviernoz... ; - 1718-1721, Louis Paccot, de Thonon ; - 1721-1724, Jean Démolis, de Menthonex-en-Bornes ; - 1724-1726, Guillaume Gardier, de Montmin ; - 1726-1734, Bernard Guebet, de Mieussy ; - 1734-1747, Claude-François Girel, d'Anecy, qui devint curé de Saint-Blaise et mourut en 1753, frappé par la foudre ; - 1748-1749, Jean-Louis Mieusset, de Thorens ; - 1749-1751, Charles-Maurice Bouvard, de Rumilly (plutôt de St-Pierre-de-Rumilly) ; - 1751-1769, Jean-Joseph Démolis, d'Arbusigny, qui fut ensuite curé de La Balme-de-Thuy, 1769-1782.

1770-1771, Jean Fournier, de Cruseilles, plus tard curé de Neydens ; - 1771-1775, Claude-François Perrollaz, de Magland, qui devint curé d'Hermance et mourut en 1813 ; - 1775-1776, Jean-François Berthod, des Houches, plus tard curé de Sixt, mort en 1834 ; - 1776-1778, Raymond Bollard, né à Ste-Reine, dans les Bauges, qui fut plus tard curé de Lathuile, 1803-1817 ; - 1778-1779, François Poncin, de Lescheraines, qui devint curé de Chainaz et plus tard curé intrus de Lancrans ; - 1780-1792, Eucher Duret, qui fut curé des Villards-sur-Thônes dès le 27 juin 1792 et y mourut en 1810 ; - 1792, Claude-François Bussat, du Petit-Bornand, qui le 24 ou le 28 février 1793 prit le chemin de l'exil ..., et fut plus tard curé de Thairy de 1806 à 1845, mort en 1846.

Les Vicaires-régents de Manigod (avant la Révolution)

1752, Rd Jean-Pierre Falconnet, de Sévrier, prêtre du 6 mars 1751, arrivé au printemps de 1752 à Manigod, et mort au bout de neuf mois emporté par une maladie de quelques jours ; - 1753-54, Jean Arminjon, du Châtellard ; - 1754-56, Claude Chabert, d'Albens ; - 1756-58, Jean-François Carreté, né à Thônes de M^e Carreté, chirurgien d'As-tafort (Gascogne) et d'Anne-Marie Bally, futur curé de Crest-Voland ; - 1758-60, Joseph Vernay, de Burdignin, plus tard curé de Saxel (1780 ..., 1803-1813) ; - 1760-62, François Tissot de Thorens, qui devint curé de Copponez ; - 1762-64, Jacques Favre-Grand-Claude, du Grand-Bornand, plus tard curé de Châtel (1782 ..., 1803 ...) ; - 1764-68, Claude Mosseset d'Ancey-le-Vieux, plus tard curé de Seythenex, émigré, mort à l'hôpital d'Aoste en 1793.

1768-71, Pierre-François Bétemps, du hameau des Berthats (Manigod), prêtre du 28 mai 1768 ..., plus tard curé de Saint-Nicolas-la-Chapelle (1791-93 et 1803-1811) ; - 1771-80, Pierre Lambersens qui était aussi des Berthats et qui, avec son prédécesseur, augmenta les revenus de la régence : il devint curé de Minzier (1788 ...) et archiprêtre de La Biolle (1803-1813 ; - 1780-84, Jean-François Chappaz de Thorens, futur curé de Chénex (1789) et curé intrus de Saint-Julien (1795 ...), mort, rétracté en décembre 1800 ; - 1784-93, Jean-Maurice Avrillon, de Thônes, prêtre du 18 septembre 1784, que nous retrouvons comme missionnaire à Manigod pendant la Révolution et comme curé (de 1803 à 1811).

La Paroisse pendant la Révolution

Pour ces tristes jours nous avons quelques renseignements précieux, que le vicaire Sylvain Vittoz put recueillir sur place entre 1847 et 1851.⁵¹

Le dernier dimanche de février 1793, le curé Terrier fit ses adieux à son peuple, qu'il ne devait plus revoir réuni dans l'église... La désolation était à son comble.

Conduit à *la Grange*, chez Pierre-Marie Veyrat-Peynet, il se revêtit d'habits de tirtaine... Il y passa deux ans, puis il descendit à Annecy, pour y mourir le 23 septembre 1797.

Le vicaire-régent Jean-Maurice Avrillon se retira dans la maison Fillion-Robin, du Foug, - ensuite à l'Arbarétaz, chez les Veyrat-Parisien, - à la Charmette, chez Joseph Fillion-Robin, - et au Villard-d'Amont, chez Fillion l'aîné, - puis chez Claude Veyrat, de la Chenale... Tenant pendant le jour les cornes de la charrie, ou se livrant à quelque autre travail manuel, M. Avrillon, la nuit venue, visitait les malades, faisait les baptêmes ou les mariages, le catéchisme... et célébrait de grand matin la sainte messe ici ou là, toujours sous la garde des fidèles paroissiens...

Il serait difficile - dit M. Lavanchy dans *Le Diocèse de Genève pendant la Révolution française*, tome II, p. 698, - d'indiquer tous les prêtres qui trouvèrent refuge dans la paroisse de Manigod à des époques diverses de la Révolution. Mentionnons seulement ceux-ci :

MM. Joseph Despine, curé de Ruffieux ; - François Callies, curé de Montrin ; - Etienne Bigex, curé de Doussard, et Maurice Cohendet, chanoine, curé de Portchy, avant leur émigration. - Puis, MM. Claude Genolin, curé des Cleys ; - Joseph Maniglier, curé de Bassy (après son retour des pontons) ; - Pierre-Marie Golliet, curé de Châtillon (après sa fuite de sa paroisse) ; - ainsi que les deux MM. André (de Thônes)...

Ajoutons à cette liste M. Binvignat, vicaire-régent de Serraval, et J.F. Martin, futur curé de Servoz...

Quoiqu'on n'ait jamais vu dans l'église de Manigod le culte de la déesse Raison, mais seulement les assemblées municipales, M. Maniglier y procéda à la cérémonie de la réconciliation de l'église ; et on y célébra publiquement les offices divins jusqu'au 18 fructidor, époque où les prêtres recommencèrent à faire les fonctions dans les maisons particulières ou dans les chapelles rurales de Joux et du Mont-Pellaz.

L'église fut enfin rouverte le 1^{er} mai 1800, pour ne plus se refermer.

⁵¹ *Mémoire*, p. 74 et 116-117.

Après le Concordat

L'infatigable JEAN-MARIE AVRILLON échangea son titre de missionnaire contre celui de curé de Manigod, le 10 août 1803.

Il continua à se dévouer, toujours « vigilant, essentiellement bon et patient avec ses paroissiens », donnant avec talent et onction des instructions qu'il prenait la peine d'écrire et d'étudier par cœur...

Il mourut d'hydropisie, à l'âge de 53 ans, le 7 ou le 17 juillet 1811, et fut enseveli devant la porte principale de l'église.

En 1803 (le 2 messidor an XI), le maire Aimé Cohendet et son adjoint, Pierre-Marie Veyrat de la Grange, avaient donné aux fondeurs Baud Daniel et Dupu fils l'entreprise de fondre deux cloches, l'une de neuf quintaux, l'autre de quatre, - qui coûtèrent 2.208 francs.

De même en 1804, ils avaient fait faire par J.B. Gilardy, de St-Nicolas-la-Chapelle, un nouveau retable pour le maître-autel : la dépense fut, d'après M. Vittoz, de 3.000 fr...

Rd PIERRE-NICOLAS DÉPOMMIER fut nommé curé de Manigod, le 10 septembre 1811.

Né aux Cleys en 1768, prêtre de 1792, vicaire à Faverges, missionnaire à St-Nicolas-la-Chapelle et aux environs, il était devenu sous le Concordat vicaire à Anney...

Issu de la famille des notaires Dépommier, et disposant de quelques économies, il donnera en 1824 (le 30 novembre), trois mille francs à la paroisse de Manigod pour le traitement d'un vicaire-régent.

Mais déjà, dès le 16 octobre 1818, il était devenu curé de Chézery.

Son successeur à Manigod était Rd PIERRE-JOSEPH-MARIE BLANC, d'Abondance, - neveu de Jean-François, curé de La Clusaz (1792) et du Grand-Bornand (1803-1826), - neveu aussi de Pierre Blanc, mort curé de Saint-Paul (1803-1813).

Né le 1^{er} août 1787, ordonné prêtre le 21 mars 1813, - vicaire à Thônes (1813-1817), - nommé le 1^{er} janvier 1818 curé de Manigod, il devait y rester trente-trois ans.

« De tous les prêtres qui ont exercé le saint ministère dans cette paroisse, - a dit son vicaire Vittoz - M. Blanc est peut-être celui qui a travaillé au salut de ses paroissiens avec le plus de zèle et le plus de succès. »

C'était un incomparable catéchiste...

Le 26 mai 1829 eut lieu la Visite du vénérable Mgr Claude François de Thiollaz, évêque d'Anney.

La paroisse comptait alors, en 280 feux, 1.660 habitants, dont 1.127 communicants.

L'évêque se fait rendre compte de l'état des fondations..., - de l'état moral de la paroisse, - des confréries, qui sont celle du St-Sacrement, celle du Rosaire (rétablie vers 1815 par Mgr de Solles) et celle de St Joseph... Quant à l'ancienne confrérie dite de Saint-Pierre-aux-Liens, elle n'existe plus ; la Fabrique fera dire deux basses messes par an pour ses fondateurs.

Pour l'entretien de la lampe devant le Saint-Sacrement, il n'existe qu'une fondation au capital de 55 livres 11 centimes : les paroissiens font une offrande d'huile lors de la

présentation du pain béni, mais ce n'est pas suffisant, et Monseigneur demande au curé de préparer un projet de taxe...

Le curé reçoit un traitement de 500 livres payé par l'Etat, et un supplément de 600 livres porté au budget de la commune. Celle-ci porte, en outre, sur son budget, 500 livres pour l'entretien d'un vicaire.

Parmi les usages de la paroisse, on note ceci : qu'à la mort d'un père de famille le curé reçoit un coq ou une offrande de 12 sols, - à la mort d'une femme, mère de famille, une poule ou 10 sols, - et à la messe de l'anniversaire un pot de vin ou 6 sols.

On constate qu'il n'y a point de grand crucifix entre la nef et le sanctuaire et point de reliques au maître-autel : Monseigneur enjoint de se conformer pour ces articles aux Constitutions synodales...

L'évêque statuera plus tard (le 21 mars 1831) sur les arrérages de fondations de messes, en grand nombre, que de très pauvres débiteurs étaient en retard de payer...

Quant à l'enseignement des garçons qui, pendant quatorze ans (depuis novembre 1814) a été donné par les laïques (Pierre-Marie Vailland-Mathiolet, - Jean-Aimé Golliet, - Bétemps, libraire à Ancey, - et Jos.-M. Veyrat de la Chenal), il sera de nouveau confié à un vicaire-régent.

Entre temps, vers 1830, la commune fait exhausser d'un étage la tour du clocher et y fait placer une flèche. Dépense, environ 3.000 fr. (*Mémoire de M. Vittoz*, p. 36.)

En 1841, « disséminés dans cette vaste capitale (Paris), les nombreux enfants de la paroisse de Manigod... sont parvenus, non sans peine, à réunir leurs modestes épargnes... dans le but d'offrir à l'église du lieu qui les vit naître un gage de leur pieux souvenir, de leur inaltérable attachement :

« Une bannière magnifique, aux gigantesques proportions, toute rehaussée de l'éclat des plus riches broderies, bordée de franges et de crépines d'or, portant sur ses deux faces les effigies des saints Pierre et Christophe, patrons et protecteurs de la paroisse... »⁵²

En 1843, Mgr Louis Rendu vint à son tour faire sa Visite pastorale à Manigod.

Le 5 octobre, il donne la confirmation à 480 personnes.

La paroisse compte 305 feux.⁵³

L'église présente un beau coup d'œil dans son ensemble..., mais elle est trop petite. Le maître-autel est beau : on a refait à neuf dernièrement le tabernacle dans un très bon goût.

La sacristie ne possède qu'une pyxide pour la communion des fidèles : c'est trop peu pour une grande paroisse.

Les revenus pour la Mission ne suffisent pas pour en faire donner les exercices tous les huit ans : ils proviennent d'un capital de 1.200 livres chargé de trois messes basses...

⁵² *Journal des maires*, du 23 juin 1841, cité dans *La Vie de St Pierre II, archevêque de Tarentaise*, par l'Abbé CHEVRAY, page 22.

⁵³ On lui attribue 2.000 habitants, sans compter une population flottante de 200 individus qui fréquentent l'étranger et sont ordinairement absents de la paroisse. - Voir en 1848 des chiffres plus exacts.

La paroisse est fière de compter quatorze prêtres vivants originaires de Manigod, entre autres le chanoine Veyrat-Charvillon, professeur de théologie au Grand Séminaire.

Atteint d'une paralysie cérébrale, le bon M. Blanc resta quelques années dans ce triste état qui l'empêchait d'exercer ses fonctions ; puis un jour de septembre 1851, il recouvra tout à coup ses facultés pour le temps nécessaire à une dernière confession, et après une agonie de trois jours il rendit son âme à Dieu (24 septembre 1851).

Le 17 juillet 1850, son ancien vicaire, l'abbé Claude Chamoux avait été nommé administrateur de la paroisse.

Rd ANDRE-VICTOR COMMAND fut nommé curé de Manigod le 27 novembre 1851.

Il était né à La Chapelle-d'Abondance le 17 septembre 1802, avait été ordonné prêtre le 19 décembre 1829, - nommé vicaire aux Gets, à Margencel, à Chilly, - et curé de Crempigny en 1841.

Il resta près de vingt années et mourut le 10 août 1871.

Le 31 décembre 1851, les Sœurs de la Croix (de Chavanod) fondent leur station à Manigod ; elles sont deux tout d'abord : S^r Françoise Détraz et S^r Marie Claret.

Mgr Rendu fit à Manigod une seconde Visite pastorale le 21 mai 1855 et y confirma 340 personnes.

En 1868, le 28 mai, ce fut le tour de Mgr Claude-Marie Magnin, qui communia 600 personnes et 23 premiers communiant, et confirma 300 personnes.

Rd DESPOIS, Marin-Joseph Bottolier-Despois, remplaça M. Command le 19 août 1871.

Né à Cordon le 17 septembre 1824, prêtre du 16 mars 1850, - successivement vicaire à Cuvat, à La Clusaz, à Morzine, à Feigères, à Saint-Julien, - ensuite (14 septembre 1866) curé d'Archamps, il resta à Manigod jusqu'à son décès, 24 juin 1884.⁵⁴ Il vit reconstruire son presbytère en 1874-1875 : dépense, 25.914 fr. 90, et établir un perron devant l'église en 1882-1883.⁵⁵

Le mardi 24 juillet 1877 eut lieu la bénédiction de deux cloches par M. le Chanoine Charvillon, assisté d'un nombreux clergé.

Viennent ensuite :

1884-1890, Rd JOSEPH PERNOD, né à Bassy en 1842, ordonné prêtre le 6 juin 1868, - vicaire à Vacheresse, au Petit-Bornand, à Vaulx, - curé de Méziery (1879), - nommé le 8 juillet 1884 curé de Manigod, qu'il quitta pour devenir le 22 septembre 1890 curé-archiprêtre de Viuz-en-Sallaz, et y mourir le 21 janvier 1892.

Le 22 septembre 1885, l'entrepreneur Jean Gurgo, qui a déjà fait la nouvelle cure, se voit adjuger l'entrepris de l'agrandissement de l'église et de la reconstruction du clocher : dépense, 30.753 fr. 81.

Et Mgr Isoard vient consacrer l'église le 14 juin 1888, et y donner la confirmation le lendemain à 88 personnes de Manigod.

⁵⁴ Le 16 juin 1884, son vicaire conduisait à l'église des Clefs 71 enfants à confirmer par Mgr Isoard.

⁵⁵ Un de ses neveux, Joseph, né en 1807, ord. prêtre en 1892, décédé aumônier à Annecy en 1922, a laissé de bien doux souvenirs, comme curé de Manigod.

1890-1914, Rd JOSEPH BOSSON, né à Onion le 3 mai 1845, prêtre du 16 mars 1872, - vicaire à Vailly, professeur au collège de Thonon (avant l'arrivée des Maristes), vicaire à Vulbens, à Argonnes, à Sallanches - puis curé d'Arâches (1882), - nommé curé de Manigod le 8 octobre 1890.

Il a l'honneur de recevoir dans sa belle église et son presbytère tout neuf :

Le 21 mai 1896, la seconde Visite pastorale de Mgr Isoard...

Et le 27 avril 1906, celle de Mgr Lucien Campistron...

Pendant vingt-trois ans et demi, M. Bosson s'applique à maintenir sa paroisse de Manigod au premier rang des meilleures paroisses, par la vie chrétienne des familles, la faveur des confréries, la création et le développement des écoles chrétiennes, etc., etc. Et, après deux ou trois jours d'indisposition, il rend son âme à Dieu le 2 mai 1914.

1914, Rd FRANCOIS DAGAND, d'Allèves (1870), prêtre du 8 juin 1895, - vicaire à Chilly, puis au Grand-Bornand, - curé d'Aysey (1908), appelé le 22 mai 1914 à la cure de Manigod... Une indisposition ayant dégénéré en une maladie implacable, il s'en va à Dieu le 5 octobre 1914, dans les tristesses de la Grande Guerre, qui enlève tant de jeunes hommes à sa paroisse.

1914-1926, Rd JEAN BRACHET, né à Montrmin le 9 avril 1876, ordonné prêtre le 29 octobre 1899, alors qu'il était déjà professeur au collège de Thônes ; - mis en sursis après quelques mois de service, il est nommé curé de Manigod le 22 novembre 1914...

Pris d'une cruelle maladie..., il se voit retirer en janvier 1926 dans une maison de santé, pour y mourir le 12 janvier 1933.

Le 12 juin 1919, Mgr Campistron est revenu donner la confirmation à Manigod...

1926-1928, Rd JULES DOMPMARTIN, né à La Roche le 27 septembre 1879, prêtre de 1904, - vicaire à Orcier et à Saint-Gervais, - curé de Saint-Blaise, 1921... - nommé le 17 janvier 1926 curé de Manigod, démissionna en octobre 1928... et devint curé de Monnetier en avril 1929.

1928, Rd JOSEPH-HENRI SEIGNEUR, né à Megève le 4 mars 1881, ordonné prêtre le 21 juillet 1907, à Saint-Joseph-du-Lac (Chens), - vicaire é Onion, 1907, - mobilisé... « a bien voulu donner son sang pour le transfuser à un poilu trop faible pour subir une opération nécessaire »⁵⁶, vicaire au Grand-Bornand, 18 juillet 1919, - curé de Reyvroz dès 1925, - nommé curé de Manigod le 21 octobre 1928.

⁵⁶ La Croix de la Haute-Savoie, 23 juin 1918.

Les Vicaires de Manigod (à partir du Concordat)

Envoyé en 1801 à Manigod pour aider Rd Avrillon, l'abbé Gerdil Pierre-Marie, de Sa-moëns, - qui avait été vicaire à La Clusaz - fut emporté par une fièvre chaude le 22 mars 1802.

Ensuite vinrent :

1803-1807, Suarez Pierre-François, d'Ugine, qui devint curé de Giez, puis professeur à Chambéry.

1804-1809, Gurcel Jean-Marie, d'Annecy, plus tard curé de Lescheraines, mort en 1832.

1809-1810, Dacquin Antoine, de Rumilly, qui fut curé du Cohennoz du 18 septembre 1810 à sa mort, 1813.

1811-1812, Clert-Biron François des Villards-sur-Thônes, bientôt curé à Versonnex (pays de Gex), et membre de l'Institut.

1812-1813, Châtelard François-Marie, de Praz-Mégève.

1814-1817, Pasquier Joseph-Marie, du Reposoir, plus tard curé des Déserts, de Jarsy, de Plancherine et de Verrens, mort en 1843.

1817-1819, Cathiard Jean-Baptiste, de Leschaux, mort curé du Châtelard (1822-1854).

1819, Crozet Antoine, d'Annecy, qui ne resta que quelques mois.

1819-1823, Gruz Jacques, de Neuvecelle, qui devint plus tard curé de Brenthonne 1843-1853 et mourut en 1868.

1823, Blanc Joseph, de Bernex, pendant quelques mois.

1823-1824, Dunand Jean-Joseph, d'Etraux, qui fut ensuite vicaire à Notre-Dame d'Annecy, - en 1828, professeur de morale, et en 1845 chanoine titulaire, mort en 1862.

1824-1826, Fontaine Joseph-Antoine, d'Annecy, plus tard curé de Poisy, mort en 1843.

1825-1826, Ruffard Pierre-Antoine, de Thonon, second vicaire, plus tard curé de Reyvroz, 1848-1861.

1826-1836, Caux Claude-Marie, de Scionzier, qui devint curé d'Alex, puis de Vovray, mort en 1861.

Le vicariat-régence ayant été rétabli en 1829, ce sont MM. Chappaz, Chamoux, Muginier, Vittoz et Desbiolles qui en exercent successivement les fonctions comme seconds vicaires.

Chappaz Jean-Claude, de Thorens, nommé le 15 juin 1829 vicaire-régent, ensuite premier vicaire de 1840 à 1842, devient curé de Servoz (1842-1877).

Chamoux Claude, d'Annecy, vicaire-régent de 1840 à 1842, premier vicaire 1843-1844, nommé le 15 février 1844 professeur au collège de Thônes..., - le 17 juillet 1850,

administrateur de Manigod pendant la maladie de Rd Blanc..., - mort curé de Doussard (1864-1871).

Mugnier Jean-Marie, de Châtillon-sur-Cluses, vicaire-régent de 1843 à 1847, mort en 1852.

Vittoz Sylvain, de La Clusaz, vicaire-régent de 1847 à 1857, mort curé du Petit-Bornand (1866-1880).

Semblanet Germain, de Vallorcine, vicaire à Manigod en 1855, mort curé de Bonneville et chanoine honoraire, 1893.

Lansard Jean-Marie, de La Clusaz, prêtre du 20 décembre 1856, quelques mois vicaire à Manigod (1857), ensuite vicaire à Marin, aux Contamines, à St-Laurent, mort retiré à La Clusaz (1888).

Vulliez Jean-François, de Reyvroz, vicaire à Manigod de septembre 1857 à 1863, ensuite curé d'Andilly, mort en 1878.

Desbiolles Amaranthe, de La Roche, dernier vicaire-régent à Manigod (1858-1862)... plus tard curé des Gets (1869-1889), frère aîné de Constant qui fut supérieur du collège de Thônes.

Gemy Hyacinthe-Joseph, d'Ugine, fut vicaire à Manigod de 1864 à 1869, plus tard curé de Saxel et de St-Eustache, mort en 1886.

Métral Claude-François de Thônes, vicaire, 1868-1876, mort curé de Brenthonne (1877-1888).

Angelloz-Rion François, du Grand-Bornand, vicaire (juin-nov. 1869), longtemps curé du Sappey (1881-1903), mort retiré au Grand-Bornand (1905), - frère aîné de Joseph et de Claude.

Terrier Jean-Antoine, de Giez, vicaire, 1876-1881, créateur de la Chorale paroissiale, mort curé d'Esery (1888-1921).

Falconnet François, de Sévrier, vicaire, 1881-1883, mort curé de Chaucisse (1883-1888).

Germain Jean-François, de Chavanod, vicaire, 1883-1889, plus tard curé de St-Sigismond, du Lyaud et de Champanges, mort en 1910.

Gurrett Joseph-M.-Alph., de Sévrier, vicaire, 1889-1891, devenu plus tard curé-archiprêtre de Sillingy (1907-1943).

Bron Joseph, de Vacheresse, vicaire d'octobre 1890 au mois d'août 1893, plus tard curé de Mésigny, 1924...

Frossard Marie-Théodore, de Vailly, vicaire, 1893-1895..., mort en 1940.

Colloud Joseph, de Reyvroz, vicaire de décembre 1895 à janvier 1907, plus tard curé de St-Pierre-de-Rumilly, 1919.

Birraux André, de Bernex, prêtre de 1902, vicaire à Manigod de 1907 à 1914, devenu choriste de la cathédrale d'Annecy, 1914..., chanoine titulaire, 1929.

Vulliez Adolphe, du Biot, prêtre de 1912, vicaire de mars 1914 à septembre 1919..., devenu curé de La Moussière en 1930.

Fumex Joseph, de Savigny, vicaire à Manigod de 1919 à 1923, mort curé d'Archamps en 1937.

Duchêne Joseph, d'Annecy, vicaire à Manigod du 24 juin 1923 à mars 1926, - choriste de la cathédrale, 1930... et secrétaire de l'évêché, 1936.

Bertherat Jean-Louis, de Charvonnex, vicaire de juin à septembre 1925.

Roguet Jean-François, de La Muraz, vicaire de mars 1926 à décembre 1928.

Portier Edouard-Joseph, de Sciez, prêtre de 1928, vicaire à Manigod du 6 décembre 1928 à décembre 1931.

Marchand Paul, de Saint-Paul, prêtre du 21 décembre 1929, vicaire à Manigod de 1932 à 1934, - curé de Crest-Voland, 1934, ensuite curé-archiprêtre de Menthonnex-en-Bornes, juin 1941.

Grillet Julien, d'Onnion, prêtre de 1932, vicaire à Manigod de 1934 à 1936, curé d'Héry-sur-Ugine, 1936, puis curé d'Armoy, non installé, décédé le 14 juillet 1938.

Maxit Henri, de La Chapelle d'Abondance, prêtre de 1936, vicaire de 1936 à octobre 1941, - devenu curé de Brison.

Liste des prêtres natifs de Manigod

De tous temps les familles chrétiennes de Manigod ont donné des prêtres à l'Eglise.

C'est pour nous un vrai plaisir d'en relever la liste, non par ordre chronologique strict, mais par familles, en distribuant les noms en deux groupes, suivant qu'il s'agit des temps plus anciens ou des temps postérieurs à la Révolution française.

XVII^e-XVIII^e-XVIII^e siècles

Rd Jean-François Bernard, dit de la Chenal, né vers 1669, tonsuré en 1695, prêtre altarien, mort en 1760, fondateur (avec son frère et son neveu) de la Mission de Manigod.

Son frère, Jean-Pierre Bernard, né vers 1676, ordonné prêtre en 1702, vicaire au Petit-Bornand, ensuite au Grand-Bornand, 1717-1724, puis curé du Grand-Bornand, 26 juin 1731, mort le 20 avril 1751, co-fondateur de la Mission.

Leur neveu, Pierre Bernard, ordonné prêtre en 1740, vicaire au Grand-Bornand, mort le 19 octobre 1746, à peine âgé de 30 ans.

Pierre-François Bétemps, dit Pralong, fils de Joseph, natif des Cleys, habitant aux Berthats, ordonné prêtre le 28 mai 1768, - vicaire-régent à Manigod (voir la liste), mort curé de Saint-Nicolas-la-Chapelle le 2 décembre 1811.

François Bétemps, frère cadet de Pierre-François, ordonné prêtre en 1782, curé de Magland en 1792... et 1803-1808, y fut joué quelque temps par une prétendue « sainte ».

Un de leur neveux, Pierre-Joseph Bétemps, né à Luxeuil (Haute-Saône) où son père était libraire, fut ordonné prêtre à Grenoble en septembre 1798, vint à St-Nicolas-la-Chapelle, y fut arrêté, conduit à l'île de Ré (mai 1799), libéré en 1800, - retiré à Manigod, - puis nommé (1802) vicaire à Magland où il découvrit la supercherie de la « sainte », vicaire ensuite près de Lyon, mort aux Chartroux de cette ville en odeur de sainteté, 1810.

Nous trouverons plus loin deux autres prêtres du nom de Bétemps.

Pierre Boson, recteur de la chapelle du Saint-Esprit, reçu le 24 mai 1531, à la maladière de Thônes...

Mathieu Bozon, ordonné prêtre en 1590, - économiste de Crempigny, 1598, - mort en 1612.

Claude Bozon, prêtre en 1631, curé de Thonex, 1635...

Claude-François Bozon, prêtre de 1717, vicaire au Mont-Saxonnex, 1762-1780.

Claude Bozon-Richard, de la Charmette, fils de Jacques feu Pierre, titre clérical le 15 octobre 1766...

Jacques Bozon-Laydier, de Combuce, ordonné prêtre en 1743, vicaire à Montmin, à Thônes, - curé de Cheinex, 1754, et de Montmin, 1757, mort aux Choseaux en 1767.

Joseph Bozon-Lyaudier, né en 1750, prêtre en 1776, vicaire à Rumilly, - réfugié à Turin, y fut précepteur des princes royaux, - mort curé de St-Genix en 1808. - Voir plus loin d'autres Bozon.

Claude Burgat, prieur commendataire de Bonneguête, mort en 1589.

François Burgat, prêtre de 1603, vicaire à Manigod, 1604-1611, mort en Bretagne, 1613.

Balthazard Burgat, prêtre de 1681, curé de St-Ferréol, mort en 1699. - Voir plus loin.

Jean Fambroz, de la Chapelle-dessus, prêtre altarien, mort en 1671 ; il se dévoua admirablement pendant la peste de 1630. (Vittoz, p. 125.)

Jean Favergeot, prêtre de 1621, gardiateur des Clefs, 1635, mort en 1671.

Pierre Favergeot, neveu du précédent, fut curé de Crest-Voland, 1676, mort en mars 1677.

Jean-Pierre Fillion, prêtre de 1751, vicaire au Mont-Saxonnex, à Thônes, 1753, à Crest-Voland, 1756. - Voir plus loin d'autres Fillion.

Pierre Goffet, probablement parent du curé Goffet, était diacre en 1606, - curé de Ferrières en 1610, curé de Sallenôve en 1611.

François Golliet, prêtre altarien, recteur de la chapelle de St-Antoine en 1522 (Vittoz).

Autre François Golliet, prêtre de 1586, recteur de la même chapelle en 1580.

Autre François Golliet, du Villard-d'aval, vicaire à Seythenex en 1606, à Serraval en 1607, à Manigod, 1611-1617, - curé de Manigod (août 1617)... curé des Clefs 1617-1635, - l'un des fondateurs de la chapelle de son village natal.

Julien Golliet, prêtre altarien, 1567-1580 ; - d'après M. Vittoz il aurait été curé de Manigod de 1596 à 1602.

Etienne Golliet, prêtre de 1631, vicaire à Marlens.

Pierre Golliet, prêtre de 1692, curé au pays de Gex, mort en 1721.

Pierre-Marie Golliet, prêtre de 1776, vicaire-régent à La Clusaz, vicaire à Alex, 1784-85, - curé de La Biolle, 1786-1791, puis de Châtillon-sur-Cluses, 1791, - rémigré pas, - missionna dans la vallée de Thônes, - arrêté le 5 ou 6 mars 1798 à Châtillon, mais aussitôt délivré par ses paroissiens, vint mourir à Manigod en août 1798. - Voir plus loin son neveu Jean-Bernard.

Jean Golliet, né en 1756 (frère de Jos.-Ant., Pierre et André), ordonné prêtre en 1782, vicaire à St-Jean-d'Aulps, rémigré pas, - curé d'Héry-sur-Ugine en 1803, mort le 9 juin 1837.

Autres prêtres, appartenant à la famille des notaires Golliet :

Balthazard Golliet, fils du notaire de ce nom, ordonné prêtre en 1657, docteur en théologie, vicaire à Manigod... 1661-1669, mort en avril 1670.

Son neveu, François, docteur de Sorbonne, curé de Pollionay (au diocèse de Lyon), mort en 1699).

Autre neveu, Barthélémy, également docteur de Sorbonne, curé de Vaugneray (près de Lyon)... 1729...

Ajoutons après ceux-ci deux de leurs neveux :

Balthazard (fils de Nicolas) ordonné prêtre en 1707.

Joseph, vicaire de Manigod de 1680 à 1695, vicaire de Vaugneray (d'après M. Vittoz).

Autre Rd Joseph, fils du notaire Aimé Golliet et de Madeleine Bally, né en 1711, ordonné prêtre en 1739, - vicaire à Thônes de 1739 à 1749, régent de troisième de 1750 à 1777, mort le 30 juillet 1783, après avoir légué à ses successeurs en cette classe un capital de 660 livres (à charge de messes à dire à l'autel st Antoine), plus sa maison située sur la place de Thônes, avec le jardin derrière... (Minutes J.F. Missillier.)

Jean Jossierand, curé de Serraval, 1576 et 1579.

R.P. Joseph Jossierand, capucin (P. Gaspard de Manigod), né vers 1731, profès en 1757, mort à Morgex (vallée d'Aoste).

Autre R. P. Joseph Jossierand, capucin, non émigré, caché quelque temps à Annecy dans la maison de l'avocat Burnod, détenu à Chambéry (pluviôse an II, janvier-février 1794)...

Georges Lambersens, prêtre de 1619, gardiateur de La Clusaz, 1630, - curé d'Étable (en Maurienne), 1631.

Autre Georges Lambersens, ordonné prêtre en 1651.

Pierre Lambersens, des Berthats, né en 1745, ordonné prêtre en 1770, vicaire-régent à Manigod, 1771-1780, curé de Minzier, 1788... - émigré, - rentra, - fut arrêté à Chaumont, 21 octobre 1799, et incarcéré à Carouge, d'où il s'évada, 31 décembre 1799, - curé-archiprêtre de La Biolle, 1803-1813.

Pierre Lambert, prêtre altarien, 1561, 1567, 1607...

Jean-Balthazard Maniglier, qui fut condisciple de St François de Sales à Paris et resta son ami, - l'aida dans sa Mission du Chablais (1598), - nommé curé d'Annemasse (1596), puis de Serraval (1601) et vice-préfet de la Sainte-Maison de Thonon, - vint enfin résider à Serraval à partir de mai 1608... Il y mourut en 1636.

Le R. P. Gaspard, son frère, né vers 1580, prêtre de la Compagnie de Jésus..., assista (à Lyon) Saint François de Sales mourant..., partit comme missionnaire pour Alep (1625)...

Pierre Maniglier, fils de notaire Georges - prêtre de 1609, chanoine de Notre-Dame à Annecy, - curé de Manigod de 1611 à 1630 et de 1633 à 1659.

Gabriel, nommé curé de Serraval après le décès de Rd Balthazard, mourut en décembre de la même année (1636).

Maurice, né en 1611, ordonné prêtre en 1635, mort en 1659. (Vittoz.)

Pierre-Joseph, chanoine du St-Bernard, curé de Brentbonne, 1683..., mort en novembre 1732.

Joseph (fils de Claude), né vers 1675, ordonné prêtre en 1700, vicaire à Manigod, à Héry-sur-Ugine... - curé de Ferrières, 1724-1731.

Autre Joseph, né en 1743, ordonné prêtre en 1774, vicaire à Héry-sur-Alby, 1780... - curé de Bassy, 1789, - emprisonné (1793) et condamné à la déportation (24 mai), conduit à Rochefort (1794), libéré (1795), vint aider Rd Avrillon à Manigod et réconcilia l'église (1796) : rentré à Bassy, il y mourut le 12 avril 1814. - Voir plus loin.

André Pralon (fils du notaire Pierre), tonsuré en 1625, - curé de La Clusaz, 1630-1647.

Jean Veyrat, de Joux, vicaire admodiateur de Manigod, 1588-1607, et peut-être curé de 1609 à 1610.

Autre Jean Veyrat, économiste de Bardonnex, 1589, chanoine d'Entremont, 1625.

Etienne Veyrat, prêtre de 1623, mort curé de Notre-Dame de Bellecombe, 1636.⁵⁷

Georges Veyrat (fils de Noël), de Joux, prêtre de 1737, curé de Thusy, 1750, ensuite d'Alby, 1766, mort le 23 février 1768.

R.P. Jean-Joseph Veyrat, capucin (P. Stanislas), profès en 1747, mort en 1770 à Belley.

Jacques Veyrat-Charvillon, de Joux, prêtre en 1774, vicaire à Montmin en 1776...

François Veyrat, titre clérical le 19 novembre 1782...

XIXe et XXe siècle

Pierre Avettand-Fenoël, né le 2 avril 1881, ordonné prêtre le 8 juillet 1906, - vicaire à St-Ferréol et à Perrignier, - curé du Reposoir, 1^{er} novembre 1925, aumônier des religieuses carmélites du Reposoir, 14 octobre 1932, - chanoine honoraire, 1940, - curé de Marin, 1941.

Joseph Avettand-Fenoël, neveu du précédent, né le 12 février 1905, ordonné prêtre le 25 mai 1929, - vicaire à Cruseilles, - curé d'Argentière, 1935, - curé-archiprêtre de Frangy, 1942.

⁵⁷ Citons ici deux noms religieux de l'ordre des Capucins : Frère Pacifique, profès en 1617, mort en 1630 à moutiers, en soignant les pestiférés, et Frère Trophyme, profès en 1594, mort à Saint-Jean-de-Maurienne en 1629.

R. P. François Bétemps, né en _____, entré au Séminaire d'Anney, en 1850, admis en 1853 chez les missionnaires de St-François et embarqué pour Vizagapatam, mort le 14 mai 1854.

Pierre-Marie Bétemps, né en 1815, ordonné prêtre en 1839, vicaire au Châtelard..., - curé de Villaroux, 1851, et ensuite de La Table, 1855, mort en 1888.

Bernard Bozon-Laydier, né le 30 mai 1829, - répondit à l'appel de Mgr Dupanloup, fut ordonné prêtre à Orléans le 10 juin 1854, devint préfet de discipline au Petit Séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin (Orléans), et plus tard (23 ans) curé de la nouvelle paroisse de St-Marc (à Orléans), où il y avait tout à créer, - chanoine honoraire, - « prêtre avant tout », décédé le 22 janvier 1904, auteur d'un excellent livre sur *les Patronages paroissiaux* (Orléans, 1902).

Aimé Bozon-Laydier, cousin de Bernard, né le 3 février 1845, élève de théologie à Saint-Sulpice, puis à l'Ecole des Carmes, licencié ès-lettres, - vicaire à Notre-Dame-des-Champs, à St-Joseph, à St-Eugène, à St-Vincent-de-Paul et 1^{er} vicaire à Notre-Dame de Lorette. Docteur ès-lettres, après soutenance de ses thèses *De Vitale Blesensi et Le Cardinal de Retz à Rome*, en 1878. Mort le 23 juillet 1902 et inhumé à Manigod.

Son petit-neveu Armand Bozon, né le 4 mai 1914, ordonné prêtre le 11 juin 1938, vicaire à Collonges-sous-Salève en 1938, et à Saint-Gervais, août 1941...

Le R. P. Pierre Bozon-Bontemps, né le 7 janvier 1830, prêtre le 24 décembre 1853, - des missionnaires de St-François de Sales, - mort dans les Indes anglaises le 9 avril 1890.

Le R. P. François Bozon-Bontemps, né le 26 janvier 1881, - entré aux Missions Etrangères de Paris, - parti en 1904 pour le Mysore, - revenu en Europe pour cause de santé après 1919, - procureur à Hong-Kong... - aumônier à Gruyère (canton de Fribourg).

Adrien Burgat, né le 21 février 1814, ordonné prêtre en 1842, - vicaire à Reignier, à Marin et à Marlens, - missionnaire en Amérique, 1854, aumônier du pénitencier à Cayenne ; curé de Vieugy, 1862-1889, - retiré, mort le 3 mars 1893.

Napoléon Burgat-Charvillon, né le 24 octobre 1812, prêtre de 1841, - vicaire à Arâches, à La Clusaz et à Féternes, - curé de Beaumont, 1860, puis d'Arâches, 1864-1882.

Aimé-Joseph Cohendet, né le 21 octobre 1884, ordonné prêtre le 12 juillet 1908, - vicaire à Thusy, - mobilisé, blessé grièvement à Rozelleures, mort le 26 août 1914.

Jules-Aimé Collomb-Clerc⁵⁸, né le 4 février 1859, ordonné prêtre le 20 décembre 1884, - vicaire à Samoëns, Combloux, Doussard, - nommé en 1893 curé de La Forclaz... et

⁵⁸ D'une famille originaire de La Clusaz.

en 1900 curé de Villy-le-Bouveret ; - retiré en juillet 1922 à Manigod et décédé le 16 septembre 1929.

Le R. P. Crittenat, né le 2 janvier 1880, entré le 16 septembre 1899, avec F. Bozon, au Séminaire des Missions Etrangères (rue du Bac), ordonné prêtre le 21 juin 1903, - parti le 26 juillet 1903 pour la mission de Coimbatore, - revenu en Europe pour motif de santé, et décédé le 13 mars 1929 au sanatorium de Montbeton (Tarn-et-Garonne).

Albert Donzel, né le 30 juin 1898, ordonné prêtre le 14 juin 1924, vicaire à Viuz-en-Sallaz, à Taniuges, à Faverges (1928), - curé de Montmin depuis le 9 février 1930.

Claude Favre-d'Anne, entré en octobre 1862 au Séminaire d'Annecy, parti en janvier 1863 pour le diocèse de La Nouvelle-Orléans, - mort vicaire à Thibodeau.

R. P. Ange (Pierre Favre-d'Anne), né le 4 octobre 1848, - ordonné prêtre en 1873, - capucin, - missionnaire 49 ans aux îles Seychelles, - mort le 15 juillet 1924.

Marie-Aimé Fillion, né le 12 août 1786, ordonné prêtre le 7 août 1810 à Grenoble - vicaire à Aix, - nommé le 14 janvier 1819 curé-archiprêtre de Ruffieux, le 1^{er} mai 1829 curé-archiprêtre d'Yenne, - le 21 mai 1847 chanoine titulaire de Chambéry, et en 1860 doyen du chapitre, - mort le 5 février 1863.

Aimé Fillion, né le 2 août 1788, prêtre du 10 août 1812, - vicaire à La Clusaz, - curé d'Ecole, 1816-1863.

Paul Fillion-Robin, né le 18 décembre 1807, ordonné prêtre en 1835, - vicaire à St-Ferréol, à Thônes (1835-39) à Cruselles, Frangy, Annemasse et Jonzier, - nommé curé d'Alex le 17 août 1853, - se retira en mars 1884 et mourut le 18 octobre 1885. Grand-oncle d'Aimé Collomb.

Pierre-Julien Frontin Rollet, né le 2 mai 1856, ordonné prêtre le 3 juin 1882, - vicaire à Reyvroz et à Poisy - mort le 2 décembre 1888 et inhumé à Sillingy.

Le R. P. Pierre Frontin-Rollet, neveu du précédent, né le 15 mai 1903, ordonné prêtre le 11 juin 1927, vicaire, - missionnaire de Saint-François-de-Sales, - professeur à Bourgogne (Territoire de Belfort), - mobilisé en 1939, prisonnier, professeur à l'Ecole apostolique de Ville-la-Grand, nommé supérieur (1942).

Jean Golliet, des Molliaats, né le 11 juin 1756, prêtre de 1782, vicaire à St-Jean-d'Aulps, - n'émigra pas, - curé d'Héry-sur-Ugine de 1803 à sa mort, en 1837.

Jean-Bernard Golliet, neveu de Rd Pierre-Marie (voir plus haut), né le 18 février 1802, ordonné prêtre en 1825, - vicaire à St-Jorioz, - curé de La Muraz de 1831 à sa mort, 1849.

Jean-Marie Jossierand, né le 24 septembre 1813, prêtre de 1841, - vicaire à Cuvat et à Taniuges, - curé de St-André-sur-Boège de 1681 à 1870, - mort en 1873.

Autre Jean-Marie Jossierand, né le 3 décembre 1851, prêtre de 1880, - vicaire à Cordon et au Biot, - nommé le 23 août 1890 curé-archiprêtre de Menthonnex-sous-Clermont, - mort le 13 janvier 1916.

François-Aimé Jossierand, né en 1874, ordonné prêtre en 1900, - vicaire à Chevénosz, 1900, et à Thorens, 1902, - mobilisé (belles citations), - devenu le 2 février 1919 curé de La Giettaz (et économiste de la Villa Jeanne-d'Arc), - chanoine honoraire, décédé le 5 février 1935.

Le R. P. Joseph Jossierand, né le 11 avril 1883, entré chez les Pères Maristes d'Issoudun, - missionnaire à Tiè-Amoa par Poindimie (Nouvelle-Calédonie).

Pierre-Aimé Jossierand, né en 1883, ordonné prêtre en 1908, vicaire à Mégevette et à Taniuges, - en repos depuis 1918.

Aimé Jossierand, né le 15 décembre 1904, ordonné prêtre le 21 décembre 1929, vicaire à Marignier, St-Julien et Reignier, nommé le 15 juillet 1934 curé du Bouchet-Mont-Charvin, prisonnier en Allemagne depuis 1940.

Le R. P. Jossierand, né le 31 juillet 1907, - entré chez les Pères Blancs, - missionnaire dans le Vicariat apostolique de l'Urundi.

Pierre-François Paccard⁵⁹, né le 26 février 1899, ordonné prêtre le 14 juin 1924, vicaire à La Roche, - curé de Clarafont, 1932, - curé-archiprêtre de Frangy, 21 juin 1936, - retraité, 1942, - décédé le 6 janvier 1943 à Amey-le-Vieux.

Joseph Paccard, né le 23 août 1913, ordonné prêtre le 3 juin 1939, vicaire (ou administrateur à Copponez (1939), et curé de ladite paroisse (1942).

Aimé Vacherand-Dénant, né le 8 février 1910, ordonné prêtre le 15 juin 1935, - vicaire à Menthonnex-en-Bornes, - étudiant aux Facultés catholiques de Lyon, - licencié en philosophie, - professeur au collège St-Joseph de Thônes, octobre 1937.

Francis Vacherand, né le 21 décembre 1917, ordonné diacre le 19 décembre 1942.

Joseph-Marie Veyrat-Charvillon, né 12 août 1797, ordonné prêtre le 12 juin 1824, - vicaire à Faverges - nommé le 27 octobre 1831, curé de Sillingy, - mort le 3 avril 1877.

Jean Veyrat-Charvillon, né le 7 septembre 1799, prêtre le 18 mai 1824, - vicaire à Thonon, - 1827, professeur au Grand Séminaire, où il recommanda particulièrement les principes de Saint Alphonse de Liguori, - nommé le 6 mai 1843 chanoine titulaire de la cathédrale, et, en 1874, official, - mort le 31 mars 1881. Il laisse 4.000 francs au Grand Séminaire.

Pierre-François Veyrat-Charvillon, né le 2 juin 1806, ordonné prêtre le 13 décembre 1831 - vicaire à Faverges, - nommé le 17 octobre 1847 curé de Serraval, et le 13 juin 1856 plébain de Thônes ; - mort le 7 mars 1871

⁵⁹ En 1817, le 25 novembre, les frères Paccard François et Joseph-Marie, des Houches (alors paroisse de Servoz), avaient acheté de Pierre Veyrat, dit le Parisien, la généralité de ses biens sis à l'endroit de Manigod (à Joux, aux Combes, sous Joux, au crêt du Four et au crêt du Feug, plus une maison à l'Arbaretaz.

Claude Veyrat-Charvillon, né le 20 avril 1810, ordonné prêtre le 13 juin 1835, - vicaire à Sillingy ... et plus tard à Marignier, - nommé le 20 mai 1853 curé de Thairy, mort le 20 septembre 1884.

Jean-Pierre Veyrat-Charvillon, né le 18 décembre 1810, ordonné prêtre en 1840, - vicaire à Arbusigny, Montmin... Viuz-Faverges, - curé du Bouchet de 1861 à 1875, - mort retiré, en 1880.

Jean Veyrat-Charvillon, né le 25 juillet 1843, prêtre de 1867, vicaire à Vulbens, - retiré pour cause de maladie, - mort en 1871.

Autre Jean Veyrat-Charvillon, né le 17 février 1843, ordonné prêtre le 6 juin 1868, - vicaire à Scionzier, à Ancecy-le-Vieux, - curé d'Argonnex, 1883, - ensuite curé-archiprêtre de Saint-Jorioz, 1894, et chanoine honoraire, 1926, - décédé le 1^{er} janvier 1928 dans sa 85^e année.

Joseph-Cyprien Veyrat-Charvillon, son neveu, né à Joux le 22 décembre 1884, ordonné prêtre en 1911, - vicaire aux Houches, - mobilisé (magnifiques citations), - curé de Massongy depuis 1928.

Pierre Veyrat-Charvillon, né le 29 avril 1896, prêtre de 1924, vicaire à Morzine et à Thonon-les-Bains, - mobilisé (citations), - curé de la Chapelle d'Abondance depuis le 19 avril 1931.

Joseph Veyrat-Charvillon, de la Vellaz, né le 24 juin 1884, prêtre du 10 juillet 1910, - vicaire à Mégevette, 1910 - mobilisé au 230^e Régiment d'Infanterie (belles citations), - curé d'Etaux depuis août 1925.

André Veyrat-Delachenal, né le 14 mars 1914 - mobilisé... et ordonné prêtre le 3 septembre 1939 à St-Jean-de-Maurienne, vicaire à Ancecy-le-Vieux, et ensuite à Cluses (octobre 1942).

Joseph Veyrat-Delachenal, frère jumeau d'André, - a passé du Grand Séminaire d'Ancecy à celui de Moûtiers, - ordonné prêtre en 1939, - vicaire à Bozel.

Xavier Veyrat-Delachenal, tonsuré le 19 décembre 1942.

Cyprien Veyrat-Durebex, né le 2 novembre 1833, - ordonné diacre le 14 juin 1862, autorisé le 18 janvier 1863 à partir pour La Nouvelle-Orléans, - mort curé de Paincourville (Louisiane) vers 1865.

François Veyrat-Durebex, né le 16 mars 1843, ordonné prêtre le 22 mai 1869, - vicaire à Monnetier et à St-Sigismond, - 1871, choriste de la cathédrale, - 1875, professeur au collège de Thônes, - 1876, aumônier du Noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes à Ancecy, - fondateur et rédacteur du *Petit Savoisien* - 1^{er} octobre 1894, curé de Brens, - mort le 9 avril 1914.

Autre François Veyrat-Durebex né le 8 juillet 1852, prêtre du 22 mai 1880, - vicaire à Châtillon, Vailly et Alby, - nommé en 1891 curé de La Chapelle-St-Maurice, - et en 1904 curé d'Etaux, - mort le 11 juillet 1925.

Jean-François Veyrat-Durebex, né le 29 décembre 1870, ordonné prêtre le 23 décembre 1894, - vicaire à Vallières, ensuite à Mieussy, - curé-archiprêtre de Bonne-sur-Menoge, 10 décembre 1906, - décédé après trente années d'un fructueux ministère le 7 octobre 1936.

Pierre Veyrat-Durebex, neveu de Jean-François, né en 1903, - professeur au collège de Thônes avant et après son ordination (1926), - vicaire de son oncle, 1^{er} mars 1934, et nommé à son tour (le 28 octobre 1936) curé de Bonne-sur-Menoge.

Joseph-Adolphe Veyrat-Durebex, né le 17 mai 1912, ordonné prêtre le 22 mai 1937, vicaire à Flumet (1937) et à Frangy, 1939... prisonnier en Allemagne... décédé le 8 avril 1943 au sanatorium du Mont-Blanc-Assy.

Théophile Veyrat-Parisien, né le 11 septembre 1842, ordonné prêtre le 22 mai 1869, - vicaire à Chamonix, à Viry et dans le diocèse de Lausanne-Genève, - nommé en octobre 1880 curé de Pontchy, - devenu en 1883 missionnaire de Saint-François de Sales, et en octobre 1886 aumônier de l'orphelinat de Mornex, - en 1888, curé d'Hauteville, - retiré en 1906, - mort à l'asile des Vieillards à Annecy le 27 mai 1921.

F.-Alfred Veyrat-Parisien, né le 4 mai 1900, ordonné prêtre le 6 juin 1925, - vicaire à Passy, - professeur au Petit Séminaire de Thonon, - en repos depuis juillet 1936..., - nommé en 1939 aumônier de l'hôpital de St-Julien.

Marius Veyrat-Parisien, né le 29 décembre 1914, ordonné sous-diacre le 3 juin 1939, prisonnier.

François Veyrat-Seman, né le 25 février 1906, ordonné prêtre le 21 mai 1932, - vicaire à Saint-Paul, 1932, - nommé le 17 mai 1936 curé de La Côte-d'Arbroz.

Gilbert Accambray, né le 24 janvier 1924, entré au Grand Séminaire d'Annecy, tonsuré le 19 décembre 1942.

Quelques notes sur l'Histoire civile de Manigod

A une certaine époque, après le démembrement de l'empire de Charlemagne, le principal seigneur du pays était le comte de Genevois ; mais sa seigneurie ou juridiction, au lieu de rester tout entière entre ses mains, admit sous sa dépendance d'autres seigneuries moins étendues, celles des nobles de Villette et celle des nobles d'Arenthon.

Une autre seigneurie, celle de la noble et puissante Maison des Cleys, devait de son côté se partager en seigneurie de Manigod et seigneurie de la Tornette, toutes deux confinées dans la Val des Cleys.

Et, chose bizarre, les feux ou ménages de taillables dans telle ou telle paroisse n'appartenaient pas au même seigneur.

A Manigod, en 1484,

N ^e Janus, comte de Genevois, n'avait plus que . . .	2	feux ;
N ^e Jean des Cleys, coseigneur de Manigod, avait	28	-
N ^e Jean de Menthon, seig ^r de Drusilly ⁶⁰	29	-
N ^e Pierre de la Frasse ⁶¹	3	-
N ^e Pierre de Cabanis	1	-
N ^e Humbert de Villette	13	-
Les hoirs de N ^e Antoine de Beaufort et sa femme, Catherine de Villette, avaient	25	-
N ^e Jean d'Arenthon, feu Antoine, avec nobles Jean et Claude, feu Gabriel	38	-
Pierre d'Arenthon, feu Aimon	38	-
Le prieur de Talloires	4	-

Au total, à Manigod 181 feux ;

Voici le peu que nous connaissons de ces divers seigneurs.⁶²

Les nobles de VILLETTE

Le 5 septembre 1304, les frères Aymonet et Mermet de Villette, passent reconnaissance au comte Amé II de Genève, de tout ce qu'ils possèdent « près de Maningout et dans la paroisse dudit lieu », et le comte leur fait donation de son domaine et de sa *juridiction* sur ses hommes et ses terres de Manigod ; en retour, ils lui promettent de faire leur demeure et habitation dans la maison neuve qu'il fait bâtir sur le crêt de Parrosières...⁶³

En 1319, le 19 mars, c'est N^e Henri de Villette qui obtient du comte Guillaume III la *juridiction* sur ses hommes et ses terres de Manigod.

⁶⁰ Probablement à cause de sa femme Nicolette ou Guillemette des Cleys.

⁶¹ Descendant de Margote des Cleys, fille de Guillaume, mariée à N^e Nicolet de Saint-Germain (*Histoire de Thônes*, tome I^{er}, page 214).

⁶² Nous résumons ici le plus brièvement possible les pages 244-248 de l'*Histoire de Thônes*.

⁶³ Archives de cour à Turin.

En 1419, N^e François (fils de Jean et petit-fils d'un autre François de Villette) passe reconnaissance pour la même seigneurie.

Et Catherine, fille d'un François de Villette, ayant épousé N^e Antoine de Beaufort, celui-ci passe reconnaissance en 1479 comme coseigneur de Manigod (et de Beaufort).

Plus tard, cette seigneurie ou *partie de seigneurie* de Manigod passe à N^e Gabriel de Villette qui en 1547 épouse une demoiselle Gasparde du Pont ; et une nièce de celle-ci, Jeanne du Pont, épouse en 1602 N^e Jean-Claude de Reydet, devenu déjà seigneur de Manigod. (Voir plus loin).

Les nobles de Villette-Manigod portaient « *d'or à une croix engrelée de sable* ».

Les nobles d'ARENTHON

Ceux-ci portaient « *bandé d'argent et de gueules, de six pièces* ».

En 1420, N^{es} Pierre et François, fils de Pierre d'Arenthon et de Marguerite d'Alex, passent reconnaissance pour *la maison forte* que le comte de Genevois possède à Manigod, et pour des hommes, hommages et revenus nière Manigod, Les Clefs, La Balme, Alay, Dingy, etc.

En 1435, Pierre d'Arenthon a 50 feux taillables à Manigod : on dit aussi de François d'Arenthon que, avec son neveu Aimon, il a 50 feux à Manigod, aux Clefs et au Grand-Bornand à cette même date : leur seigneurie *de la maison forte de Manigod* est donc partagée entre deux branches de la famille d'Arenthon.

En 1447, N^e Aimon, fils de Pierre, est investi (avec son oncle François) de la maison forte de Manigod. Et de même son cousin Antoine, fils de François, en 1464.

Pierre, fils d'Aimon, reconnaît en 1477 comme coseigneur d'Alex et de Manigod, et possède 38 feux en 1484, pendant que Antoine et Gabriel (fils de François) se qualifient eux aussi seigneurs de Manigod en 1464 et 1477, et que leurs enfants, Jean l'ancien (feu Antoine), Jean et Claude (feu Gabriel) ont ensemble 38 feux à Manigod, plus 4 aux Clefs, en 1484.

Au total, les nobles d'Arenthon, ont 80 feux dans la vallée.

Jean, dit l'ancien, habite Alex : il meurt avant 1517. L'un de ses fils est curé d'Arenthon ; un autre habite Marlens ; Jacques, l'aîné, seigneur de Ferrières (en Alex), habite Alex, et meurt en 1537, laissant :

Amédée, qui en 1545 vend son fief de Manigod à noble Janus Déléaval, de Thônes, dont les héritiers ne le gardent pas longtemps.

Les nobles des CLETS de la branche de Noble Henri

En 1430, N^e Amédée et Antoine des Clefs, fils d'Henri⁶⁴, reconnaissent tenir du duc Amédée VIII de Savoie, en fief noble, paternel et ancien, sous charge d'hommage lige, divers biens provenus de Peronet de la Cour ou de Berthet Vacczonet et finalement d'une

⁶⁴ Histoire de Thônes, tome 1^{er}, page 204.

donation à eux faite par leur nièce Jeannette de Villette, et situés à Manigod, à Thônes et au Grand-Bornand.

En 1435, un N^e Guillaume de Viry (fils d'Aimon), et sa femme Antoinette de Châtillon, sont indiqués comme possédant omnimode juridiction (sauf le dernier supplée) et quatre feux à Manigod et au Grand-Bornand... Ils laissent un fils, Louis de Viry, qualifié coseigneur de Manigod... Un autre, Ne Amédée de Viry, baron de Rolle, a lui aussi dans notre région des biens..., qui passent en 1479 à N^e Bertrand de Dérée...

Revenons à la branche de N^e Henri des Cleys, père d'Antoine et d'Amédée.

N^e Jean, - l'un des fils d'Amédée, - qui se qualifie coseigneur de la Val des Cleys, de Manigod et de Montségur (à St-Ferréol), a reçu en 1466 investiture des fiefs et arrière-fiefs qu'il tient du prince Janus de Savoie, comte de Genevois, au mandement de Thônes. Et il passe reconnaissance en 1479 pour des biens et des hommes, hommages et revenus...rière Manigod, Thônes et Le Grand-Bornand.

Il possède à Manigod 28 feux taillables (tandis que le comte Janus n'en a gardé que deux sur les 196 qu'il possède dans la vallée).

Trois de ses fils, Richard, Jean et Humbert passent reconnaissance le 29 avril 1499 pour leurs fiefs de Manigod, de Thônes, du Grand-Bornand, des Cleys, de Serraval... avec *juridiction omnimode* en faveur du prince...

N^e Humbert des Cleys, - après avoir été maître d'hôtel de Philippe, duc de Nemours, et du fameux Charles, duc de Bourgogne, - teste en 1537 et laisse, entre autres enfants :

N^e Philippe, qui est encore qualifié coseigneur de la Val des Cleys, de Manigod et de Montségur, avant d'être créé baron des Cleys (1569) ; mais il meurt en octobre 1574.

Peu après, *la seigneurie de Manigod*, provenue de son hoirie, est détachée de la *seigneurie des Cleys* : les sœurs du baron, ou plutôt leurs maris, N^e Amed de Livron, Amed de Riddes et Denis de Saconay, agissant comme procureurs des dames Aimée, Françoise et Claudine des Cleys, vendent cette seigneurie de Manigod (22 août 1579) à Louise de Reydet, née de Pobel, agissant pour ses enfants.

A partir de cette date, 1579, il n'est plus question, dans l'histoire de Manigod, de la Maison des Cleys, pas plus que des de Villette (voir 1547) et des d'Arenthon (voir 1545).

Une autre *seigneurie*, dite de la Tornette, procédait de N^e Albert des Cleys divisé d'avec N^e Henri Pelard, cause-ayant de N^e Louis, fils de Maurice des Cleys (*Histoire de Thônes* tome I^{er}, page 233, note 4). Elle s'étendait sur Thônes, Les Villards, Les Cleys, Serraval, Manigod, principalement sur Serraval. Or, par acte du 9 septembre 1769 (M^e Avet, notaire), la commune de Manigod obtint de saffranchir pour 31 livres de ce fief de la Tornette en traitant avec Claude-François Cugnet de Serraval.

Les nobles de REYDET et leurs successeurs (1579-1766)

Un Louis Reydet, notaire de St-Sigismond en Faucigny, avait été anobli en 1560 et avait acquis en 1568 la seigneurie de Vulpillières, près de Cruseilles. Après sa mort arrivée en 1577, sa veuve, née Louise de Pobel, acheta en 1579 *la seigneurie de Manigod pour ses enfants*...

Ceux-ci partagèrent entre eux le 14 novembre 1589 : ce fut N^e *Jean-Claude de Reydet* qui obtint pour sa part la seigneurie de Manigod.

Il était conseiller d'Etat de S. A. à Chambéry.

Il mourut avant 1627, laissant de sa seconde femme (Jeanne du Pont, dame d'Hauteville près d'Aiguebelle), une fille :

Françoise de Reydet, dame d'Hauteville et de Manigod, mariée depuis 1633 à un noble piémontais, Thomas de Cambiano, comte de Ruffia. De ce mariage naquit :

Christine de Cambiano de Ruffia, dame de Manigod et d'Hauteville, morte vers 1681.

Par suite de son mariage (en 1667) avec N^e François de la Fores (près d'Yenne), seigneur de la Cour, la seigneurie passa à cette autre famille (dite de la Forest, et bientôt de la Barre), dans laquelle nous relevons les noms de :

Thomas de la Forest, de la Cour, seigneur de Manigod (fils du susdit François), mort avant 1697 ;

Et son frère, *Charles de la Forest*, comte de la Barre, marié en 1702 à une cousine, lequel laissa une fille :

Marie de la Forest, dame de la Barre, morte en 1732, mariée en 1729 à N^e Marc-Antoine Passerat de Rouer de St-Séverin, qui se qualifiait baron de Troches, marquis de Vétel, seigneur de Murs et de Manigod.

De leur mariage naquit :

Anne-Josephite de Saint-Séverin, dite Anne de Troches, marquise de Vétel, comtesse de la Barre, qui épousa N^e Jacques de Mareschal, seigneur de Saumont, natif d'Yenne.

Mais nous devons nous arrêter à cette comtesse, qui fut la dernière dame de Manigod, parce que, le 3 novembre 1762, elle vendit le fief de Manigod à un notaire de Thônès, M^e *Jean-François Missillier*, qui rétrocéda ce fief le 31 décembre 1766 à la commune de Manigod, pour la somme de 9.500 livres.

C'était pour notre Savoie l'époque mémorable de l'affranchissement général par le rachat des redevances féodales.

Mais déjà - il faut le dire à leur honneur - quelques taillables, impatients de se libérer et de jouir désormais de la plénitude de leurs droits, s'étaient entendus avec leurs seigneurs...

Par exemple, en 1759, Pierre Vacherand-Ferrier, - Pierre-Jean Fillion-Robin, avec ses cinq neveux, - en 1762 Claude et Jacques Lambersens, des Berthats, - en 1763 Claude et Nicolas Veyrat-Durebex, - en 1765 Antoinette Lambersens, domestique du notaire Curton : celle-ci moyennant 20 livres, obtient d'être affranchie de la taillabilité personnelle⁶⁵ et d'être ramenée à « la condition des femmes libres et franches avec pouvoir de tester et de disposer de tous ses biens et droits tant en dernière volonté qu'autrement... » (M^e Curton, notaire, 24 déc. 1765).

⁶⁵ « A laquelle elle est astreinte envers la Dame Comtesse de la Barre » par suite d'une reconnaissance passée par l'un de ses ancêtres, le 24 février 1606.

Liste des Syndics de Manigod dont on a pu retrouver les noms

- 1561, Claude Lambert.
- 1568, Pierre Burgat, François Aguetrand et Claude Moret.
- 1590, Claude Bozon, Claude Veyrat dit Verboys, et Nicolas Burgat, élus le 10 mai pour un an.
- 1607, Jean Golliet.

En 1610, le 3 mars, a lieu en l'église Saint-Maurice à Anney la cérémonie de la sépulture de François Dallion ou Dallien, de Manigod « serviteur de Mgr le Révérendissime » (l'évêque François de Sales). - *Œuvres* du saint, tome XXII, page 115, note 2.

1624, Jean Bozon-Gauchy et Théodore Favergeot.

La paroisse⁶⁶ se trouvant en retard pour payer le reste du quartier ordinaire des tailles de décembre, les deux syndics sont mis en prison au Palais de l'Isle, à Anney ... : le 1^{er} février 1624, accompagnés de deux cautions, ils s'engagent à payer dans la semaine au Trésorier ducal la somme due, sinon le syndic Bozon serait réincarcéré (Minutes J. Duret, notaire à Anney).

- 1629, Maurice Vaillend.
- 1630, Jean Bozon.
- 1630, juillet, Jacques Bozon.
- 1631, Pierre Bozon et Jacques Avettan.
- 1638, Pierre Burgat.
- 1658, Nicolas Lambersens et François Burgat.
- 1667, Claude Favre-Reguillon et François Veyrat-Peney.
- 1678, Claude Fillion-Robin et Pierre Bozon.
- 1685, François Accambrex.
- 1687, Jean-Claude Golliet.
- 1690, Claude Veyrat-Veyrati et Bastien Vacherand-Grangier.
- 1703, Pierre Avettan.
 - François Veyrat-Veyrati et François Favre.
- 1714, Maurice Veyrat.
- 1719, François Cohendet et Balthazard Bozon-Laydier.
- 1720, J.-F. Burgat-Tavan et François Veyrat.
- 17... , Claude Bozon-Mermet.

⁶⁶ Archives départ. Hte-Savoie, E.333.

1729, le 6 septembre, délimitation des deux paroisses de Thônes et de Manigod, par ordre de l'Intendant.

1730, Claude Avettan-Blardon.

1732, François Lambersend et François Bozon-Richard.

1736, Maurice Aguettan-Rosset et François Veyrat.

1737, Pierre Veyrat-Albert et Jean-Pierre Valliens.

1738, Jean Golliet et Pierre-Jean Veyrat.

Désormais il n'y a plus qu'un syndic, avec six conseillers (Edit du 15 septembre 1738).

1740, Pierre BURGAT.

Par suite d'une transaction (du 2 octobre) avec Serraval et Les Cleys, les « communiens » de Manigod auront droit de faire paître deux cents vaches à l'aulp de Cier (ou Fier) - Serraval, 200 également, et Les Cleys 100... (C.-N. Gay, notaire).

1741, Joseph Fillion.

1742, Jean-François Golliet.

1743, Pierre Fillion-Bournelien.

1744, Claude Fillion.

1745, François Jossierand.

Le 12 décembre 1745, à la manière accoutumée se fait l'élection d'un regrettier, c'est-à-dire d'un homme chargé de distribuer le sel l'année suivante : ce sera le lundi jusqu'à midi et le samedi tout le jour, - sous le salaire d'un denier et demi pour chaque livre de sel.

1749, Claude Avettand-Fenoël.

1750, Joseph Valliend-Ducrest.

1751, François Veyrat.

1753, Nicolas Favre-Reguillon.

1754, Claude Veyrat.

1755, Pierre Vacherand-Ferrier.

En 1755, Manigod possède⁶⁷, en 249 familles, 815 habitants au-dessus de cinq ans. En 1756, 247 familles, 832 habitants ;

« Il y a environ 32 paroissiens dudit Manigod qui sont hors du pays et qui gagnent leur vie les uns comme ramoneurs, d'autres comme domestiques, et les autres comme trafiquants, et qui apportent chaque année entre tous environ quatre ou cinq livres d'épargne. » (A. Golliet, secrétaire).

1759, François Veyrat-Charvillon.

1760, Jean-Pierre Vaillend.

⁶⁷ Archives départ. Hte-Savoie : Statistiques DEPASSIER.

1761, François Bozon-Laydier.
1763, François Gollier-Collardet.
1764, Balthazard Dépommier.
1765, Claude Fillion-Robin.

En 1762, le notaire J.-F. Missillier, de Thônes, achète de la comtesse de la Barre la seigneurie de Manigod avec tous les arriérages des droits féodaux qui lui restaient dus.⁶⁸
1766, François Veyrat, de Joux.

Le 31 décembre, la commune achète, du notaire J.-F. Missillier, la seigneurie de Manigod.

Mais celui-ci, voulant rigoureusement exiger les redevances arriérées, indispose les habitants..., qui se rebellent, par exemple, lors de la mise en vente d'une vache saisie (faute de paiement d'une amende).... De là plaintes de Missillier par-devant le Sénat, et emprisonnement au Palais de l'Isle (à Anecy) du syndic de 1775 François Bernard-Bernardet et des conseillers, à l'exception de Claudy Fillion-Robin (qu'on n'a pu saisir), - lequel, muni déjà d'une procuration spéciale du conseil, se rend à Turin....

A force de démarches, Claudy Fillion 1^o obtient la promesse que l'on donnerait l'ordre d'élargir le conseil..., mais le Sénat ne se presse pas... Il obtient 2^o la faculté pour la commune de jouir de tous les droits et privilèges des anciens seigneurs..., mais les frais d'enregistrement de ces franchises par la Chambre des Comptes s'élèveront à 200 livres...

Fillion sous-délegue sa procuration au comte Félix Berthalozon d'Arâches et revient : le conseil délivré rentre triomphalement à Manigod. Et enfin, par suite des Lettres patentes du 4 juin 1766 et du 23 janvier 1778, signées du roi Victor-Amé, la commune de Manigod est investie de la terre et seigneurie de Manigod avec mixte empire et omnimode juridiction et avec pouvoir de nommer les juges, châtelains, greffiers et autres officiers de justice, de percevoir les droits de chasse et de pêche, cours et décours d'eau, alpages, censés et servis... Dont elle jouit de 1778 à 1792. (*Mémoire de M. Vittoz*).

1767, Aimé Bernard.
1768, Jacques Bozon, décédé dans l'année.
1769, Claude Doche.
1770, Claude Burgat.
1771, Pierre Burgat-Genevrier.
1772, François Veyrat, feu Claude-François.
1773, François Avettand.
1775, François Bernard-Bernardet.
1778, Jacques Golliet.
1779, Joseph Lambersend.
1780, Pierre Veyrat.

⁶⁸ VITTOZ, *Mémoire sur Manigod*, pages 15-25.

1781, Pierre Bozon-Richard.
 1782, Claude Fillion.
 1783, François Lambert.
 1786, Claude Veyrat.
 1788, Joseph Golliet.
 1789, Balthazard Vaillend.
 1790, Claude Rouge-Pullon.
 1791, Pierre Fillion.
 1792, François Fillion.

Après l'invasion de Septembre 1792

Joseph Fillion-Roc est élu pour représenter Manigod à l'Assemblée Nationale des Allobroges et demander l'annexion du pays à la France.

1793, janvier. - Municipalité nouvelle : François Veyrat-Charvillon est élu maire, et Claude Adam, adjoint.

1793, mai. - Pour sa participation au soulèvement de la vallée, Manigod paye 7.798 livres.

1794, 24 mars. - Le maire et l'adjoint sont admonestés par l'administration du District parce qu'ils ont mis du retard à livrer les métaux, effets et ornements du culte...

1795, 7 novembre. - les biens de la cure (16 journaux environ) sont vendus par le Directoire du District, à F. Dépommier, des Cleys, habitant à Anecy, qui les revendra le 20 juin 1801 à Jean-François, feu Denis Giroud, de Thônes, et à François Dadier, feu Pierre-Joseph.⁶⁹

1795-1800. - Les municipalités de nos petites paroisses étant supprimées par la Constitution de l'an III, Manigod n'a plus qu'un agent national et un adjoint...

AGENTS

Aimé Cohendet, élu le 6 nov. 1795.
 Claude Veyrat, élu en mars 1797, destitué après le 18 fructidor.
 Aimé Cohendet, feu Balthazard.
 François Moret, en novembre 1797.
 Jean-Claude Fillion-Robin.
 François Dadier, fils de Joseph, élu en mars 1798.
 Aimé Cohendet, feu Balthazard, avril 1798.
 François Dadier, jusqu'en déc. 1799.

ADJOINTS

François Moret	F. Dadier.
	Aimé Cohendet, feu Jean.
	François Dadier, réélu le 29 avril 1799

⁶⁹ Originaire de Treyvaux (canton de Fribourg), un Jean-Baptiste Dadier était déjà fixé en 1762 au Marest de Serraval.

Après la Révolution

1800-1813, Aimé Cohendet, nommé maire par le Préfet.

1813, 22 avril, Pierre-Marie Veyrat-Peiney.

1829, François Accambray, syndic.

1855, N. Fillion-Robin, syndic.

Les 22 et 23 avril 1860, Manigod donne 155 oui + 159 oui et zone pour l'annexion à la France.

Après l'annexion à la France

MAIRES

1860, 27 nov., Pierre-Marie Vaillend,

1864, 16 mai, M. Veyrat-Durebex.

1865, 25 sept., Jh Veyrat-Durebex.

1874, 22 mars, Pierre Accambray, jusqu'au
8 novembre 1896.

ADJOINTS

Fillion-Robinet, 1860.

Bernard Bétemps, 1865.

Adrien Maniglier, 1876.

Pierre-Fr. Vaillend, 1878.

Adrien Maniglier, 1881

Pierre-Fr. Vaillend, 1884.

Bern. Veyrat-Peynet, 1886.

1896, 8 nov., Pierre Bozon-Leydier,

jusqu'au 17 mai 1908

Aimé Veyrat, 1888.

Pierre Cohendet, 1906.

1908, 17 mai, Aimé Accambray, jusqu'au 17
mai 1925.

Aimé Veyrat, 1908.
Pierre Favre-d'Anne, 1919.

1925, 17 mai, Pierre Favre-d'Anne, qui est
d'ailleurs conseiller d'arrondissement, et
(1942) conseiller départemental. Aimé Accambray, 1925.
Fr. Avettand-Fenoël, 1935.

Arrêt du Conseil d'Etat, du 24 mai 1912, consacrant le droit du Conseil municipal à ouvrir un crédit pour la distribution de secours en nature aux enfants indigents de la commune, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent, et déclarant que la répartition de ce crédit sera faite par les soins du maire. (*Almanach Catholique 1922*, page309.)

Enfants de Manigod morts pour la France au cours de la guerre 1914-1918

1914

- GIQUET Aimé, 19 août, à Flachslanden (Alsace).
- COHENDET (l'abbé) Aimé, 24 août, à Rozelières (Meurthe-et-Moselle).
- GOLLIET Joseph, 26 août, à Saint-Benoît (Vosges).
- BERNARD Aimé, 28 août, à Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle).
- VACHERAND-GRANGER Edouard, 28 août, à Mesnil (Vosges).
- JOSSERAND Gabriel, 29 août, à Roche-St-Martin (Vosges).
- BERNARD François, frère d'Aimé, 1^{er} septembre, à Sainte-Barbe (Vosges).
- ACCAMBRAY Joseph, 4 septembre, à Raid de Robacke (Vosges).
- GOLLIET Jean, 7 septembre, à Gérardmer (Vosges).
- JOSSERAND Joseph, frère de Gabriel, 10 septembre, à Taintrux (Vosges).
- VEYRAT-DUREBEX Joseph, 10 septembre, à Hautcourt (Pas-de-Calais).
- AGUETTAND-PIEMONTAIS Pierre, 17 septembre, à Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or).
- GOLLIET François, le 25 septembre, à Herleville (Somme).
- SONNIER Joseph, 25 septembre, à Herleville.
- VEYRAT-CHARVILLON Francis, 29 septembre, à Dompierre (Somme).
- VEYRAT-DUREBEX Philibert, frère de Joseph, 2 octobre, à Haut-Jacques (Vosges).
- DONZEL Paul, 11 octobre, à Dompierre (Somme).

1915

- BERNARD Aimé, 14 mai, à Camblain-l'Abbé (Pas-de-Calais).
- VEYRAT-DUREBEX Pierre, 25 mai à Souchez (Pas-de-Calais).
- JOSSERAND Marius, 20 juin, à Reillon (Meurthe-et-Moselle).
- FAVRE-REGUILLON Albert, 14 juillet, à Gruerie (Marne).
- BOZON-MERMET Joseph, 20 juillet, à Linge (Alsace).
- VEYRAT-CHARVILLON Auguste, 19 septembre, à Châlons (Marne).
- GOLLIET Albert, 25 septembre, à Perthes-les-Hurlus (Marne).
- BURGAT-CHARVILLON Henri, 2 octobre, à Souain (Marne).
- ENTREMONT Antoine, 9 novembre, à l'hôpital de Nevers.

1916

BOZON-BONTEMPS Joseph, 18 janvier, à Tracy-le-Mont (Oise).
AVETTAND-FENOËL François, 16 mai, à Tavannes-Verdun.
JOSSERAND François, 20 juillet, à Curly (Somme).
JOSSERAND Pierre, frère de Marius, 30 juillet, à Ham (Somme).
GOLLINET Aimé, frère de Joseph, 13 août, à Ham.
FILLION-ROBIN Albert, 17 septembre, à Etinehem (Somme).
JOSSERAND Théophile, 11 octobre, à l'hôpital de Nîmes.
FILLION-ROBIN François, 26 octobre, à Vaux-Chapitre-Verdun.
ENTREMONT Joseph, frère d'Antoine, 3 novembre, à Sailly-Saillissel (Somme).

1917

BURGAT-CHARVILLON Joseph, 17 mars, à Metzeral (Alsace).
ACCAMBRAY Désiré, 16 avril, à Loivre (Marne).
GIGUET François, frère d'Aimé, 16 avril, à Loivre.
ROUGE-PULLON Jean, 16 avril, à Troyon (Meuse).
VEYRAT-CHARVILLON Jules, 16 avril, devant Reims.
VACHERAND-DENAND Joseph, 20 avril, à Baumarais-Craonne (Aisne).
MANIGLIER Alphonse, 1^{er} juillet, au Chemin des Dames (Aisne).
FAVRE-BONVIN Joseph, 7 juillet, à Braye (Aisne).
CRITENAT Edouard, 11 juillet, au Chemin des Dames.
FILLION Calixte, 24 août, à Verdun.
PACCARD Aimé, 23 octobre, à Saint-Blaise (Aisne).

1918

GOLLINET-MERCIER Aimé, 29 avril, à Berthen (Nord).
JOSSERAND Alfred, 17 août, à Roye (Somme).
FILLION-ROBIN Joseph, 22 septembre, à l'hôpital d'Anancy.
VEYRAT-PEINEZ Emile, 27 septembre, à Dinant (Belgique).
VEYRAT-CHARVILLON Aurèle, 2 octobre, à Bussy-le-Château (Marne).
JOSSERAND Edouard, frère d'Alfred, 25 octobre, à Dormans (Marne).
FAVRE-D'ANNE Germain, 26 novembre, à Haroué (Meurthe-et-Moselle).
FILLION François, 2 décembre, à Uj-Wideck (Hongrie).

1919

AVRILLON Aimé, 11 mars, à l'hôpital d'Anecy.

PACCARD (l'abbé) Ernest, 21 mars, à Grewenbroich (Allemagne).

Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel !

Personnages originaires de Manigod

Le peintre Eugène BURGAT-CHARVILLON

Né le 17 février 1844 à Manigod, 12^e enfant d'une famille qui dut s'exiler à Paris vers 1856. - Sculpteur sur écaille...

Dès son arrivée à Paris il fréquenta, le soir, les écoles de dessin. Entra à l'école des Beaux-Arts, où il devint l'élève de Pills.⁷⁰

Exposa *Les Cagnards du vieil Hôtel-Dieu de Paris* (acheté 30 ans plus tard par l'Etat, - est aujourd'hui au musée Carnavalet).

Prunes (au musée d'Annecy), - *Raisins*, - *Timbales d'argent avec fruits*. - *La Fileuse de Manigod* (aujourd'hui au musée d'Annecy, exposé à un concours agricole, à Thônes, en 1885). - *Le Kirsch du Grand-père* (au musée d'Annecy). - *En chauffant le four*. - *La Sortie de la Mariée*. - *Le Cidre*. - *L'intérieur de Cuisine*.

Décédé à Paris le 27 septembre 1911, à 67 ans 1/2.

Le député ACCAMBRAY

Accambray Léon, né à Ham (Somme), le 2 mai 1868, élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur, député de Laon, 1914-1932, radical-socialiste, - commandant d'artillerie à la mobilisation, fit partie de la Commission de l'armée pendant la guerre, vice-président de la Commission de l'armée et des régions libérées après la guerre, - conseiller général de l'Aisne depuis 1919 ; - décédé à Biarritz le 12 août 1934. (*Doc. Cath.*, tome 32, col. 511.)

Un MADELIN

D'un père originaire de Flumet, était né à Manigod, en 1730, Balthazard Magdelain qui se fixa à Toul vers 1760, et fut le trisaïeul de l'historien Louis Madelin, membre de l'Académie française, né à Neufchâteau en 1871.

⁷⁰ M. Joseph Agnellet lui avait servi, pendant une année, une petite pension, qui l'aïda à terminer ses études.

Bibliographie

Vittoz (Sylvain), *Mémoire sur les Antiquités religieuses, civiles, politiques de Manigod*, in-8, Annecy, 1852.

D. Hollande, *Excursion au Grand-Carre ou Mont-Charvin*, (*Revue Savoisiennne*, 1881, P. 31.)

Godefroy, *Les Montagnes de Manigod*, 36 pages in 8 et une gravure, Dardel, Chambéry, 1921.
